

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

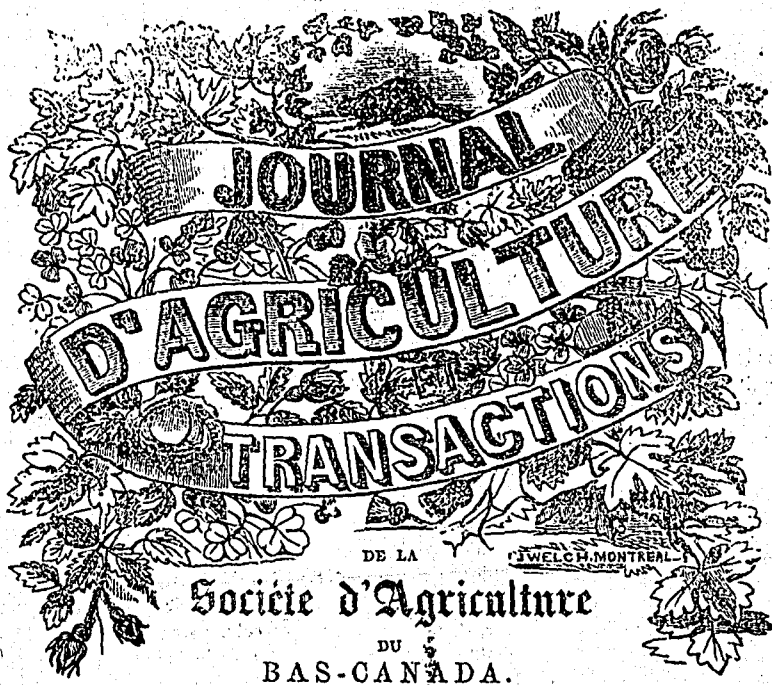
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. 4.

MONTREAL, DECEMBRE, 1851.

No. 12.

CHEMIN DE FER ENTRE HALIFAX ET QUÉBEC, ET TRONC OU LIGNE PRINCIPALE DE CHEMIN DE FER JUSQU'À HAMILTON ET À LA RIVIÈRE DU DÉTROIT.

Dans la dernière session du Parlement Provincial, il a été passé un Acte intitulé : "Acte à l'effet d'obtenir, par voie d'emprunt, une somme n'excédant pas quatre millions de livres, courant, pour faire un Tronc ou Ligne principale de Chemin de Fer, par toute la longueur de la Province." (30 Août, 1851.) Dans cet Acte est transcrit le sommaire ou résumé d'un Message de Son Excellence, le Gouverneur Général à l'Assemblée Législative, l'informant que "le Gouvernement de Sa Majesté émit disposé, à certaines conditions, de recommander au Parlement Impérial de faire que le crédit du Royaume-Uni fût employé pour mettre les Provinces du Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse en état d'obtenir, à

des conditions avantageuses, les fonds nécessaires pour construire un Chemin de Fer, allant d'Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse, à Québec, ou à Montréal, en cette Province." D'après cet Acte, cette ligne de chemin de fer doit être continuée depuis Québec jusqu'à la ville de Hamilton, dans le Canada Occidental, et former ainsi, à travers la Province, un tronc, ou ligne principale de chemin de fer qui joindra le grand Chemin de Fer de l'Ouest, qui va être construit de la Baie de Burlington à la Rivière du Détroit, au moyen des fonds déjà garantis par la Province. L'Acte présume que les fonds nécessaires pour toute la ligne principale de chemin de fer seront obtenus sur le crédit du Royaume-Uni, et il y a peu à douter qu'il n'en soit ainsi.

C'est en vertu, ou en conséquence de cet Acte, passé solennellement par le Parlement Provincial, que ceux qui sont

en faveur de ce chemin de fer, désirent qu'il traverse toute la Province de Canada, en autant que ce doit être un ouvrage de la plus grande importance pour le progrès et l'avantage de cette province. Ils ne demandent pas pour la construction de ce chemin des parties distinctes ou séparées de la province, mais ils veulent qu'il forme une ligne continue, depuis la ligne qui sépare le Canada du Nouveau-Brunswick jusqu'à l'ouest d'Hamilton, dans le Haut-Canada, suivant la teneur et l'esprit de l'Acte en question, et pour rendre justice à toutes les parties de la Province du Canada. C'est un fait assez extraordinaire, que les personnes qui sont opposées à un chemin de fer entre Halifax et Québec, verraient avec plaisir les quatre millions de livres à emprunter, dépensés pour construire des chemins de fer à l'ouest de Montréal, quoiqu'il n'y ait pas présentement un mille de chemin de fer de construit, à moins de cent milles de Québec. Il semble y avoir si peu de libéralité, ou même de justice envers des compatriotes, dans une proposition de cette sorte, qu'il est étonnant qu'elle ait pu être faite, ou qu'elle soit bien accueillie. C'est l'opinion générale, qu'à l'époque où nous sommes arrivés, il n'est point de pays qui n'ait pas besoin de chemins de fer pour prospérer. Si c'est un fait, comment un pays qui n'aurait pas de chemins de fer pourrait-il se promettre de devenir aussi florissant qu'un autre qui en aurait, toutes choses égales, d'ailleurs? On admet, de toute part, que la ligne proposée de chemin de fer doit passer par un espace immense de pays, maintenant couvert de forêts, mais très susceptible de culture : ceux qui sont opposés à ce chemin peuvent mettre en question ce que nous avançons, mais s'il est de fait qu'on peut faire passer un chemin de fer par cet espace de terre, il doit s'en suivre qu'il peut devenir capable d'être cultivé. Il aura besoin d'être égoutté, sans doute ; mais s'il est assez plane pour qu'on y

a peu à douter qu'il ne soit susceptible de culture, et qu'il ne soit cultivé, lorsqu'il y aura un moyen sûr et prompt de transporter les produits aux marchés. Il n'y a pas beaucoup de terres à bois, dans l'Amérique Britannique, au sud du 45^{me} degré, qui ne soient pas susceptibles d'être cultivées, à l'exception des parties montagneuses, qui ne sont pas prédominantes, au sud de cette ligne. Il suffirait que des millions d'arpens de terre fussent mis à portée d'être occupés et cultivés, pour justifier la dépense à faire pour la construction du chemin de fer projeté entre Halifax et Québec.

Quelle influence la construction de ce chemin n'aurait-elle pas sur l'émigration ? Les gens qui émigrent des Isles Britanniques se rendent par centaines de milliers dans les Etats-Unis, un grand nombre d'entre eux, après avoir passé par cette province, et cela, parce qu'ils sont plus certains de trouver de l'emploi et des gages plus élevés dans les Etats voisins. Ils sont employés dans les Etats-Unis, à faire des chemins de fer ou d'autres travaux publics ; ils s'y établissent subséquemment, et augmentent ainsi la population, la richesse et la puissance de ce pays. Les chemins à lisses sont aussi nécessaires au Canada qu'aux Etats-Unis, et maintenant qu'il se présente une occasion favorable pour construire un chemin de fer des plus utiles, pour donner de l'emploi aux émigrés, et pour dépenser dans le pays, de la manière la plus avantageuse, une grande somme d'argent, il se trouve des gens qui s'y opposent de tout leur pouvoir, si les avantages qui en doivent résulter ne sont pas pour eux exclusivement. Le professeur Johnston, de Durham, en Angleterre, a été appelé expressément, en 1849, par la Législature du Nouveau-Brunswick, pour se mettre au fait des ressources ou des moyens que possède cette province, sous le point de vue agricole, et en rendre compte. Le rapport de ce monsieur est des plus favorables. Il dit que la province

de cinq à six millions d'âmes, et que le produit moyen (d'après les rapports officiels qu'il avait obtenus de chaque comté de la province,) en froment, orge, avoine, blé sarrasin, seigle, pommes de terre et navets, était plus considérable dans le Nouveau-Brunswick que dans la Nouvelle York, l'Ohio, le Michigan, ou le Haut-Canada. Ce monsieur était bien en état de juger de la chose correctement; si on ne l'en avait pas cru capable, on ne l'aurait pas fait venir pour une telle fin. Il a voyagé par terre, de Québec au Nouveau-Brunswick, et il parle favorablement de toute la ligne qui serait à peu près celle du chemin de fer projeté. S'il se trouve des fermes productives, en conséquence d'une bonne administration, quoiqu'entourées de fermes improductives, en conséquence d'une conduite contraire, on ne doit pas s'en prendre au sol et au climat, mais au manque de culture et de soin convenables, s'il n'y a pas produit abondant et profit.

C'est une opinion généralement reçue, et en apparence bien fondée, que le dessèchement et la culture améliorent le climat d'un pays; on convient que la contrée qui s'étend au sud du Saint-Laurent, jusqu'à 150 milles au-dessous de Québec, est naturellement fertile et contient une population considérable, (de plus de 100,000 âmes, à ce que nous croyons,) et un chemin de fer serait d'un avantage incalculable pour cette partie du pays. Pendant cinq ou six mois de l'année, il ne reste pas au Canada un seul port ouvert, ou accessible. En construisant le chemin à lisses de Québec et d'Halifax, on procurerait à ce pays un port sur l'Atlantique, ouvert et accessible en tout temps de l'année, et où il y a une ligne régulière de vaisseaux à vapeur de première classe pour l'Angleterre. Si le Canada, avec sa population et ses ressources, n'était pas en état de construire et d'entretenir ce chemin, sans faire tort à son crédit ou à ses moyens, ce serait vraiment chose étrange: les habitans du Bas-Canada sont

le peuple civilisé le plus légèrement taxé qu'il y ait sur la face de la terre: ce qui est payé par chaque habitant, l'un portant l'autre, annuellement, pour former le revenu, n'excède pas cinq ou six chelins, courant. Quelques-uns pourront croire qu'on paie davantage; mais si l'on scrute attentivement les rapports ou comptes-rendus des importations, exportations, etc., on trouvera que notre estimation est correcte.

Le progrès rapide des habitans des Etats-Unis, particulièrement pour ce qui regarde les chemins de fer, nous est constamment mis sous les yeux, comme un exemple à suivre: s'ils avaient à construire un chemin de fer tel que le chemin projeté de Québec à Halifax et de Québec à Hamilton, avec les mêmes moyens, ou les mêmes facilités pour le faire, notamment celle d'obtenir de l'argent en Angleterre à 3½ pour cent d'intérêt, l'ouvrage serait commencé avant la fin d'un mois, et achevé très promptement. L'opposition à la construction de ce chemin paraît être restreinte à Montréal principalement: mais il faut se rappeler que la ville de Montréal n'est pas l'Amérique Britannique, ni même le Bas-Canada, quoiqu'elle en fasse partie, et que sa population soit d'un peu plus d'un vingtième de celle du Bas-Canada, et il serait difficile de regarder comme strictement juste, ou raisonnable, que l'opposition d'une partie des habitans de Montréal empêchât que le chemin de fer en question ne fût construit, et rendit nul l'Acte législatif qui en prévoit la construction. La construction des chemins de fer, non plus que celle des canaux navigables, ne doivent pas devenir des questions politiques: ces améliorations doivent être faites pour l'avantage général de la population du pays, partout où elles sont utiles, pourvu que les fonds nécessaires puissent être obtenus à des conditions raisonnables, comme dans le cas présent, sans que les intérêts de parti, ou de section, y entrent pour rien, ou y exercent la moindre influence. Nous

parlons en faveur des chemins de fer et des canaux, parce que nous sommes convaincu qu'ils contribueront beaucoup à avancer les améliorations en agriculture et la prospérité générale de l'Amérique Britannique. Il ne serait pas possible de construire un chemin à lisses capable de procurer plus d'avantages à l'Amérique Britannique généralement, que celui d'Halifax et de Québec, joint au grand tronc, ou à la ligne principale, allant jusqu'à Hamilton et au Détroit, dans la partie de l'ouest du Haut-Canada. Il sera construit des branches, partant de ce tronc, là où la chose deviendra nécessaire. Si les habitans de ce pays devaient fournir les fonds nécessaires pour la construction de ce chemin, ils pourraient trouver imprudent de placer pour un chemin de fer une si grande partie du capital de ce pays, où l'argent ne circule pas trop abondamment : mais ce n'est pas ce qu'on exige d'eux ; au contraire, on aurait l'avantage d'employer, de la manière la plus utile, quatre millions de livres, courant, obtenus de l'Angleterre, aux conditions les plus favorables, et il n'y a nullement à craindre que l'Angleterre ne devienne un créancier inexorable ou sévère, dans les circonstances. Quand le canal de l'Érié fut commencé à travers un désert, il éprouva mille fois plus d'opposition que n'en éprouve présentement le chemin à lisses de Québec et Halifax, et quand il s'est agi d'élargir le canal de Lachine, et de construire le canal du Saint-Laurent sur une grande et magnifique échelle, on a entendu des hommes respectables et de talent dire que c'était la dépense la plus folle qui eût jamais été faite, et que ce serait pour le pays une dette ruineuse, dont il ne pourrait jamais se libérer. Il n'y a pas plus de sept ans que cet ouvrage est commencé, et il n'est pas encore achevé ; mais en jettant les yeux sur les rapports officiels, on verra quel est le résultat de cette amélioration, qui fait le plus grand honneur à notre pays. Il n'y a guère à douter qu'avant qu'il soit peu, le canal en question aura rendu le

commerce cent fois plus considérable qu'il ne l'était en 1844, lorsque l'ouvrage fut commencé. On reproche constamment aux habitans de ce pays le peu de progrès qu'ils font dans les améliorations publiques, en comparaison de ce qui a lieu chez nos voisins, au sud de la ligne du 45^e degré de latitude, mais ce reproche est très injuste de la part de ceux qui le font, et ils ne le feraient pas probablement, s'ils se donnaient la peine d'examiner les circonstances, ou conjonctures, où se trouvent les deux pays : ne pourrait-on pas se flatter raisonnablement qu'un chemin de fer construit dans la partie du Bas-Canada située à l'Est de Québec, produirait un grand bien, en faisant voir aux habitans de cette partie du pays, dont à peine un seul peut-être a jamais vu un chemin à lisses, combien un pareil ouvrage est utile, surtout en rendant les moyens de communication aussi prompts que faciles ? Les habitans des villes et des bourgs peuvent s'imaginer qu'ils sont tout, ou au-dessus de tout, dans le pays, mais nous prendrons la liberté de leur dire que la prospérité des villes et des bourgs doit dépendre de la prospérité et du progrès des campagnes, ou du pays généralement, et que ce sont les produits des campagnes ou de l'agriculture, et non celui des maisons et des rues des villes et des bourgs, qui doivent entretenir les chemins de fer et les canaux, le commerce et l'industrie, indirectement au moins, sinon directement. Nous nous sommes occupé longuement de ce sujet, parce que nous le regardons comme étant d'une très grande importance. Nous ne sommes ni pour ni contre un parti quelconque, et nous ne sommes mu que par ce que nous considérons comme devant être pour l'avantage de l'Amérique Britannique en général, et du Canada, en particulier. Les chemins de fer et les canaux se rattachent à l'agriculture, et c'est pour cela que nous parlons en faveur de leur construction. Ils peuvent n'être pas également nécessaires et utiles dans toutes les localités, mais il n'y a pas à douter qu'ils

ne soient, généralement parlant, avanta-
geux à l'agriculture du pays.

Les Législateurs de la Nouvelle-Ecosse, et ceux du Nouveau-Brunswick aussi, à ce que nous croyons, ont passé, dans leur dernière session, des Actes pourvoyant à ce que le chemin en question soit construit à travers leurs Provinces respectives, et ce serait chose étrange chez nous, que d'annuler l'acte de notre Parlement, et de refuser de nous joindre à ces Provinces.

Au Rédacteur du Journal d'Agriculture.

MONSIEUR,—Dans une lettre que je vous ai adressée, le printems dernier, et que vous avez eu la complaisance d'insérer dans votre Journal, j'ai pris la liberté de suggérer aux cultivateurs du Bas-Canada, qu'il pourrait leur être avantageux d'essayer différentes espèces de blé de printems, dans la vue de constater laquelle ou lesquelles de ces espèces de blé ils pourraient cultiver avec sûreté et profit, dans les présentes circonstances.

Je ne désire pas que vous compreniez que je pense avoir trouvé la meilleure espèce pour la semaille, mais pour être conséquent, je donne ci-dessous le résultat d'une expérience que j'ai faite, sur une petite échelle, avec dix variétés différentes, que j'ai trouvées comme suit :—

	Paille et Grain,	Grain net.
Blé de Webster,	86 lbs.	36½ lbs.
“ de Jérusalem,	77	30½
“ de la mer Noire,	80	29½
“ de l'Orégon,	82	29
“ de Sibérie,	74	26
“ de Leroy,	68	24½
“ Thé,	68	23
“ Club,	67	21
“ Hodge Row rouge,	66	20
“ Englaise de Lyman,	67	18

J'ai tenu un journal du progrès de leur croissance, qui pourrait ne pas paraître très intéressant à vos lecteurs, bien que j'aie trouvé de l'agrément à suivre chaque variété jusqu'à la maturité ; je mentionne seulement que la même quantité de grain a

été semée sur la même étendue de terre, le 26 mai. Le Club a levé le premier, et l'Orégon l'a suivi de très près ; cinq autres sortes sont venues en même temps, et les trois autres, savoir, de Webster, de Jérusalem et d'Angleterre, ont levé un peu après. L'Orégon a été le premier à épier par toute la longueur de l'épi ; le Club a été coupé dix jours avant toutes les autres variétés, mais on ne pourrait pas dire qu'il était mûr alors, car il avait été gâté et étioilé par la rouille. Toutes les autres sortes furent recueillies en même temps, le blé de Webster étant encore un peu vert. Le blé Anglais, qui, quelques jours auparavant, était encore tout-à-fait vert, fut atteint de la rouille, et dépérit ce qui rend compte de son petit produit, car auparavant, il promettait une aussi abondante récolte que les autres.

Monsieur le Rédacteur,—Les noms que j'ai donnés à ces différentes variétés de froment ne sont pas les véritables ; mais vous leur donnerez, ou quelqu'autre qui les connaît mieux que moi, pourra leur donner les noms qui leur appartiennent. Je vous envoie un échantillon de chacune de ces espèces de blé, tant battu que dans la paille ; vous observerez qu'il y en a qui se ressemblent beaucoup ; il y a, par exemple, très peu de différence entre le blé de Jérusalem et celui de Webster, de même qu'entre le blé de Sibérie et celui de la mer Noire. Je suis d'opinion qu'il y a différentes variétés appartenant aux mêmes classes ; autrement, on ne verrait guère quel avantage il y aurait à changer la semence, attendu que dans les deux cas, la semence recueillie sur ma propre ferme s'est trouvée la meilleure ; les autres m'étaient venues d'endroits éloignés.

Monsieur :—J'espère que vous m'excuserez d'ajouter ce qui suit : J'ai remarqué dans le numéro de Septembre, une lettre d'un “ Souscripteur,” qui se dit d'Argenteuil. Il dit qu'il a semé sur sa ferme du blé de Webster et du blé Anglais de Lyman : il paraît avoir une bonne opinion du blé de Lyman, et croire que celui de

Webster n'est pas convenable à notre climat. Il ajoute que ce dernier est attaqué par la rouille dans la tige, ou la paille, et par la nielle dans l'épi. J'ai toujours compris que rouille et nielle étaient deux noms différents pour la même maladie, et qu'on ne s'exprimait pas correctement en parlant de rouille sur la tige, ou de paille rouillée, et je prendrai la liberté de dire à ce "Souscripteur," que ce qu'il appelle nielle dans l'épi est ce qui caractérise naturellement la classe à laquelle appartient le blé de Webster. Comme l'une de ces sortes de blé s'est trouvée la meilleure, et l'autre la moins bonne de celles que j'ai semées, je serais curieux d'apprendre ce qu'elles ont donné au séau ou au moulin de votre correspondant. Il pourrait être utile de connaître comment les mêmes causes agissent sur différents espèces de froment, ainsi que sur différents sols et différentes localités. J'espère que plusieurs autres agriculteurs nous donneront des renseignements sur ce point, au moyen des colonnes de votre Journal.

Je suis votre humble Serviteur,

WILLIAM BOA.

Vertu, 25 Octobre, 1851.

Au Rédacteur du Journal d'Agriculture.

MONSIEUR.—Si le peu de lignes qui suivent concernant une expérience que j'ai faite, l'été dernier, sur un petit champ de pommes de terres (patates,) vous paraissent dignes d'occuper une petite place dans votre intéressant Journal, vous m'obligerez en les y insérant, en autant que d'autres pourront être induits à tenter d'obtenir un succès supérieur au mien. Je choisis pour la semence des grosses patates de l'espèce rouge; et j'eus particulièrement soin de n'en prendre que de parfaitement saines. La terre où je les semai avait été un sol pesant et humide, mais qui avait été amendé, les trois dernières années, par des égoûts et des engrais abondants, et c'est maintenant une terre riche et meuble. La

pièce destinée à l'expérience No. 1, fut labourée assez profondément pour que le sous-sol fût amené à la surface; les sillons furent faits à deux pieds l'un de l'autre, et il y fut répandu légèrement du fumier pourri. Les patates furent coupées en deux, ou par moitiés, et les morceaux placés à douze pouces de distance dans les sillons, et il y fut répandu ou saupoudré, à la main, une petite quantité de cendre de bois dans son état naturel. Pour l'expérience No. 2, je semai d'après l'ancien système, à côté de la première pièce, après avoir simplement labouré la terre, à la manière accoutumée, et avoir mis du fumier dans les sillons, mais point de cendre; mais la même précaution fut prise, quant au choix de la semence, que pour le No. 1, et les résultats ont été comme suit: Les patates arrachées de la pièce No. 1, étaient toutes grosses, à faces unies, toutes saines, sans exception, et donnèrent au moins un tiers de plus que celles de la pièce No. 2: ces dernières étaient généralement bien moins grosses, et les plus grosses étaient gâtées: celles qui étaient saines étaient de différentes grosseurs; d'où il faut conclure que les pommes de terre exigent un changement de sol. En labourant de manière à amener le sous-sol à la surface, et en employant de la cendre de bois, matière que tout cultivateur a à sa disposition, on pourra améliorer encore le résultat de mon expérience. Je serais bien aise que quelque cultivateur qui aurait lu ces lignes essayât d'obtenir un succès supérieur au mien, le printemps prochain, et rendit compte ensuite du résultat de ses expériences, dans les colonnes de votre Journal, attendu que la récolte des pommes de terre est une des plus précieuses que le cultivateur puisse produire; et en faisant des essais à peu de frais, comme ci-dessus, à la portée du fermier le moins aisé, je ne vois pas ce qui empêcherait de réussir comme ci-devant. Me flattant, Monsieur le Rédacteur, que vous voudrez bien pardonner toutes les fautes que je puis avoir faites en tentant

pour la première fois d'écrire pour votre Journal,

Je suis
très respectueusement,
UN AMATEUR DE L'AGRICULTURE.
Nicolet, 26 Novembre, 1851.

Les membres du Bureau de la Statistique, savoir, MM. Hinks, Taché et Morin, ont préparé une Circulaire importante, relativement à l'Agriculture du Bas-Canada, laquelle doit être adressée, par l'entremise de leur habile Secrétaire, M. Croston, aux Présidens des différentes Sociétés d'Agriculture, qui sont au nombre de trente-et-une, à ce que nous croyons. La Circulaire demande des renseignements sur les points importants et pratiques qui suivent :—

I. TERRES.

1. Caractère général du sol dans le Comté ?
2. Nature du sous-sol ?
3. La terre est-elle généralement amendée? et si non, quelles raisons, à votre avis, retardent la culture ?
4. Quel est le système d'agriculture le plus communément suivi, quant au labour, soit de printemps, soit d'automne, et à la rotation des récoltes? A-t-on pour ordinaire d'égoutter, et de quelle manière le fait-on ?
5. A quelles récoltes les terres du Comté paraissent-elles les mieux adaptées ?
9. A-t-il été établi des Sociétés d'Agriculture, et s'il en a été établi, en est-il résulté beaucoup de bien ?
7. De quels engrais se sert-on principalement, et quel en est le coût par arpent ?

II. TRAVAIL.

1. Quel est le coût général du travail, avec ou sans la nourriture ?
2. Se sert-on généralement de machines expéditives :—quelle espèce de charue est regardée comme la meilleure ?
3. Quel est le taux général des gages pour les artisans ?
4. Les engagés, ou valets de ferme, sont-ils en nombre suffisant ?

III. TROUPEAUX.

1. CHEVAUX.—La race en a-t-elle été améliorée depuis peu : — quelle en est à peu près la valeur moyenne ?

En entretient-on un grand nombre pour le plaisir, ou la promenade ?

Que coûte généralement leur entretien, par année ? S'en vend-il beaucoup pour l'exportation ?

2. BŒUFS.—En élève-t-on un grand nombre ?

Quelle en est la valeur moyenne ?

Combien coûte leur entretien ? S'en vend-il beaucoup pour le marché, ou s'en tue-t-il beaucoup pour le besoin domestique ?

Quelle est la méthode générale d'engraissement ?

3. VACHES.—Quelle race s'est trouvée la meilleure, quant au lait ?

Et laquelle pour l'engraissement ?

Leur valeur moyenne ?

Le produit moyen ?

En est-il vendu un grand nombre pour être exportées ?

4. MOUTONS.—Quelle est la race dominante ?

Donne-t-on beaucoup de soins à cette branche de l'économie rurale ?

Lesquelles sont préférées, des laines longues, ou des laines courtes ?

La méthode d'hivernement ?

Le poids moyen de la toison, et le prix de la laine ?

Elève-t-on beaucoup d'agneaux ?

5. COCHONS.—Y a-t-il eu beaucoup d'améliorations dans les races, et laquelle a été trouvée la plus profitable ?

Comment sont-ils nourris généralement ?

Quel est le profit net par 100 lbs. ?

S'en vend-il un grand nombre ?

6. ABEILLES.—En entretient-on beaucoup ?

Quel en est le produit moyen ?

Le nombre des essaims, chaque année ?

IV. ENTRETIEN.

Pouvez-vous dire quelle est la valeur relative des articles suivants pour l'entre-

tien des chevaux, des bêtes à cornes et des pourceaux, savoir:—

Blé-d'Inde—vert ou mûr—entier ou moulu—cuit ou crû?

Foin, Trèfle, Mil, foins mixtes, ou foin naturel, et lequel se trouve le plus abondamment dans le Comté?

Avoine, Pois et Racines?

V. LAITERIE.

Quelle est la qualité générale du beurre et du fromage?

Apporte-t-on beaucoup de soin et d'attention à la laiterie?

Comment et à quel prix dispose-t-on du surplus?

VI. RÉCOLTES.

Le sarclage des récoltes est-il beaucoup en usage—Quelles sont les mauvaises herbes regardées comme les plus nuisibles—sont-elles en assez grand nombre pour devenir très préjudiciables?

Quelle est la qualité générale de la pâtre—coupe-t-on généralement les charbons et les autres herbes nuisibles, ou les laisse-t-on venir à graine?

L'eau est-elle abondante—l'a-t-on courante, ou au moyen de puits?

Quelles sont les espèces de bois les plus communes—est-il beaucoup debout, et quelle en est la valeur, lorsqu'il est réservé pour l'usage des fermes ou pour le marché?

Cultive-t-on beaucoup le chanvre et autres plantes huileuses?

Voulez-vous bien donner les renseignements suivants relatifs aux différentes récoltes produites dans votre Comté, en l'année 1851, savoir:—

Froment, Orge, Seigle, Avoine, Pois, Maïs, Sarrasin, Patates, Carottes, Mangel-Wurtzel, Fèves, Houblon, Lin, Tabac et Foin?

1. La quantité moyenne de semence par arpent?

2. La quantité moyenne du produit par arpent?

3. La quantité moyenne du poids par minot?

4. La dépense pour produire, par exemple, 20 minots ou plus de chacun?

5. Le prix moyen du marché, en 1851?

6. Le temps ordinaire de semer, ou planter, et de récolter?

7. Les espèces cultivées principalement?

8. La cause du manque de la récolte, s'il a eu lieu?

La valeur de la paille?

VII. JARDINS OU VERGERS.

Tout renseignement sous ce rapport sera regardé comme très intéressant—Si l'on fait un grand usage de la graine de Soleil et de l'artichaut. Quels sont les fruits les plus communément cultivés?

VIII. RENSEIGNEMENTS DIVERS.

Carrières et Minéraux?

L'état du temps durant 1851?

L'état des chemins?

L'état des manufactures?

Tel renseignement général de nature à donner une idée vraie de l'état de l'agriculture dans votre Comté, particulièrement en ce qui regarde les capitaux, ou leur rareté?

Voudriez-vous bien aussi faire part de votre avis au Bureau sur les points suivants:—

Résultats obtenus des Sociétés d'Agriculture déjà établies?

Avantages des Fermes-modèles?

La publication de Traités Élémentaires sur l'Agriculture?

ENCYCLOPEDIE AGRICOLE, SCIENTIFIQUE ET PRATIQUE.

Partie 1^ee par John C. Morton, Blackie et Fils, Glasgow, Edimbourg et Londres.

C'est avec plaisir que nous voyons sur notre table cet intéressant ouvrage: il continue à contenir des articles de la plus grande utilité pour le cultivateur du sol. Nous en extrayons les remarques suivantes sur l'engrais vert.

“ Les substances végétales, dans leur état vert et succulent, fertilisent puissamment le sol, lorsqu'elles y ont été complètement incorporées.

On s'explique ce fait de la manière la plus satisfaisante, lorsqu'on se rappelle qu'elles fournissent les élémens mêmes que demandent les récoltes futures, de la même manière que les matériaux d'une maison peuvent servir à en construire une autre; et il est vrai de dire que plusieurs de ces matériaux existent en une union et une affinité qui les rendent particulièrement propres à la nutrition de la moisson future; car c'est un fait reconnu en phy-

siologie que les plantes prennent pour se l'assimiler une portion du volume de leurs alimens, sous la forme même qu'elle a dans ces alimens.

La pratique de produire des récoltes vertes dans le but spécial de les enfouir à la charrue, comme engrais pour les récoltes futures, n'est pas justifiée par ce fait seul ; car ce paraîtrait être une perte de temps et de matière, que de convertir les élémens d'une crue végétale en des formes vivantes par deux fois avant qu'elles pussent devenir profitables. Pourquoi, par exemple, produire, une année, du lupin ou du trèfle pour être enfoui, afin qu'au moyen de ses restes, on puisse avoir des choux ou des navets ? Si vous bâtissez une maison en pierre, ne faites-vous pas venir les matériaux directement de la carrière ? Ces questions devraient rester sans réponse, si les plantes tiraient toute leur nourriture du sol ; mais tel n'est pas le cas : une grande partie du volume des moissons vertes provient de sources atmosphériques ; et après qu'une récolte a été enfouie en vert dans le sol, il contient les élémens organiques nécessaires à la nutrition végétale, en plus grande quantité qu'il ne les contenait avant la crue de la moisson : il est, effectivement, enrichi par le carbone, l'oxygène, l'hydrogène et l'azote, que la récolte verte avait tirés de sources indépendantes du sol. De la même manière, la moisson qui a cru après qu'une récolte verte a été enfouie dans le sol, à la charrue, a l'avantage d'être approvisionnée promptement d'éléments minéraux tirés et élaborés par les racines de la récolte fertilisante du sol et du sous-sol, et qui, dans plusieurs cas, en conséquence de leur peu de solubilité, ne sont obtenus que difficilement, dans les circonstances ordinaires.

La pratique de rendre à des terres épuisées leur fertilité, en les laissant en pâturage pendant plusieurs années, et l'avantage qui résulte pour les récoltes vertes qui suivent, de graines de foin, ou même du trèfle qu'on fauche et qu'on enlève du champ, sont voir la manière dont les récoltes vertes sont utiles comme engrais. Il est évident que si ces récoltes ne rendaient pas au sol d'autres élémens que ceux qu'elles y ont trouvés, nul espace de temps ne rendrait la fertilité, au moyen de récoltes vertes, à un sol devenu stérile ; mais qu'au contraire, en conséquence de l'absorption constante de phosphates faite par les os, et d'éléments organiques précieux

par la chair, la graisse et le sang des animaux à l'herbe, il y aurait détérioration.

Mais la pratique de l'engrais en vert est sanctionnée par l'expérience aussi bien que par la théorie. Dans les restes des tiges et des racines des récoltes de trèfle, brouillées par les animaux, on a l'avantage d'avoir un engrais vert, dont la valeur pour la croissance de l'avoine et du froment est connue de tous les cultivateurs. Peut-être que l'agriculture de l'Angleterre retire plus d'avantage de cette récolte que de toute autre. Sans elle, le système de récoltes vertes et de récoltes de grains, alternativement, ne peut être suivi avec efficacité ; et dans le fait, ce n'est qu'après une bonne récolte de foin ou de végétaux, qu'on peut avoir une abondante récolte de blé sur les plaines sèches et élevées, et les collines calcaires et crayeuses qu'on commence à mettre en culture, dans ce pays. Après les navets, l'orge réussit sur ces sols, mais ce n'est que dans une terre ameuillée par une culture précédente, que le froment peut réussir. Nul engrais direct ne sera avantageux sur une terre en jachère. Quand le gazon vert a été enfoui par la charrue et recouvert, il offre un lit ferme et compacte à la semence, et fournit, en se décomposant graduellement, une nourriture constante à la plante du blé, à toutes les époques de sa croissance. Mais on n'engraisse que peu en vert dans ce pays, si ce n'est au moyen du trèfle.

Dans certaines localités, on ramasse les herbes marines, et on les emploie sur les jachères dans leur état récent, et quelquefois on enfouit dans le sol, à la charrue, les fanes des navets, des pommes de terre, etc., au lieu de les charrier sur le tas de fumier, et il est encore plus ordinaire de les laisser pourrir sur la surface du sol. Mais à peine connaît-on dans ce pays, d'autres manières de les utiliser.

La tardiveté de la croissance végétale, et la nécessité où se trouve le fermier de faire produire à chaque pouce de terre susceptible de culture, des alimens d'une espèce ou d'une autre, pour ses bestiaux, d'où dépendent en grande partie la fertilité continuée et le profit de sa ferme, sont qu'il lui est difficile de trouver place, dans une rotation, pour une récolte de cette sorte, sans déplacer une récolte de fourrage, dont il tire ordinairement deux avantages, au lieu d'un seul. Parlant sur ce sujet, un écrivain Américain, le juge Bucl, (*Cultivator*, vol. 11, page 18,) dit : " La pratique convient plus particulièrement aux pays

chauds, où la végétation est très rapide, et là même elle fait voir que l'art est dans un état peu avancé, et ce n'est pas la meilleure méthode pour une matière capable de décomposition. Quand on peut produire des récoltes vertes, le mieux est de les employer, en premier lieu, à la nourriture du bétail, car alors non seulement elles donnent de l'engrais, mais elles remplissent une autre fin qui n'est pas moins utile."

Qu'il y ait néanmoins des circonstances où ces objections ne sont pas assez fortes pour empêcher qu'on n'adopte le système, c'est ce qu'on pourra voir, lorsque nous traiterons du mode d'opération dans la pratique.

La condition d'état dans laquelle les substances végétales doivent être appliquées au sol, est une question de quelque importance.

Lorsque les plantes qui croissent rapidement ont atteint leur pleine vigueur et sont à la veille de fleurir, elles contiennent une plus grande proportion de matière organique, obtenue aux dépens de l'air, qu'à aucune autre époque. Alors elles sont aptes à se décomposer promptement, et paraissent le mieux adaptées à la production de l'engrais de cette espèce, qui, pour être utile, doit aussi être d'une crue rapide depuis le temps de la semaille jusqu'à celui de l'ensouffement, et se décomposer rapidement.

L'espèce de substances végétales qui peuvent être employées comme engrais peut être considérée comme formant deux classes : premièrement, les récoltes enfouies à la charrue dans le sol où elles ont crû ; secondement, celles qui ont été tirées d'ailleurs et appliquées comme engrais.

Les récoltes enterrées dans le sol, au moyen de la charrue, sont de deux sortes : celles qui ont été en partie consommées ou recueillies, et celles qu'on a fait croître dans le seul but d'engraisser la terre.

Quant aux engrais verts qui ont été en partie consommés, la vieille pelouse, le trèfle, le chaume, le regain de trèfle, les herbes étêtées, qu'on enfouit pour produire une récolte verte, sont choses connues de tous dans la pratique.

En outre de la matière que ces plantes tirent de l'air et du sous-sol, pour l'usage de la récolte future, il ne faut pas oublier l'influence physique qu'elles possèdent : elles donnent de la chaleur et de la porosité aux argiles fortes, et elles rendent les terres

légères et friables fermes et tenaces, au moyen de leurs racines fibreuses. Sans une récolte précédente de cette sorte, beaucoup de terres sont trop légères pour produire une récolte de froment. Sur la ferme de l'écrivain, il y a plusieurs champs à fond de calcaire magnésien, qui ne pourraient donner une récolte de froment qu'après une pâture ou une récolte de trèfle. Quelque engrais que vous mettiez dans un chaume ou une jachère, vous n'y aurez pas une récolte de blé égale à celle que vous auriez après du trèfle, etc. La pratique générale qui a lieu, à l'égard de l'ensouffement de l'herbe, et son adoption comme partie indispensable du système de quatre cours, ou de toute autre rotation, soit de quatre, de cinq ou de six années, qu'on regarde comme le meilleur moyen d'entretenir la fertilité de la terre, la pratique générale, disons nous, fait qu'il devient inutile d'entrer dans les détails du système. L'avantage qu'il y a à bien labourer pour une telle récolte est connu de tous les agriculteurs pratiques.

Les engrais verts qu'on se procure dans l'intention spéciale de les incorporer, ou mêler intimement avec le sol, avant la maturité, sont ordinairement des végétaux d'une crue rapide et qui peuvent croître dans une terre peu fertile.

Les plantes qui ont été recommandées pour cette fin sont le rye-grass, ou faux-seigle, le trèfle, le sarasin, le lupin, le seigle, la spergale, le radis sauvage, l'ivraie, etc. Le cultivateur pratique, en position d'obtenir une récolte de cette sorte, aura peu de peine à voir laquelle de ces plantes est la mieux adaptée aux circonstances de localité, de saisons, de climat et de sol, dans lesquelles il se trouve placé. Dans une argile forte, qui a été mise en jachère d'été, et qui aura été préparée d'assez bonne heure, on pourra obtenir parfois une récolte verte de seigle ou d'ivraie. Si cette récolte est enfouie en vert dans le sol, non seulement elle fournira une nourriture utile à la récolte suivante de froment, mais elle améliorera la texture du sol, en le rendant moins tenace.

La semence ne doit pas être mise en terre de trop bonne heure, pour permettre que le guérêt soit bien formé, ni produire une récolte forte et haute. Il suffira que les tiges aient cinq ou six pouces de long. Le trèfle croît trop lentement, et est trop difficile à obtenir comme fourrage ; pour qu'on puisse tenter avantageusement de le faire croître dans de vieilles terres

our engrais vert, lorsqu'en le faisant on peut rendre plus tôt le sol incapable de le produire. On peut parfois faire croître de la moutarde ou des raves sauvages, dans des terres légères, après une récolte hâtive de céréales. Pour le faire avec succès, il ne doit pas y avoir de temps perdu à préparer le sol; mais on courra toujours risque de ne pas réussir dans un climat comme celui de la Grande-Bretagne.

Lorsqu'on laisse croître le blé sarrasin jusqu'à ce qu'il soit en fleur, avant de l'enfouir, on passe un rouleau dessus, et on laboure ensuite dans le même sens qu'on a fait passer le rouleau. Un bout de chaîne attaché au coutre, et passant dans le sillon, abattra toutes les tiges et les enterrera efficacement.

Les végétaux qu'on tire de différentes sources étrangères, sont bien plus nombreux qu'importants en eux-mêmes individuellement. Dans l'agrégat pourtant, ou pris collectivement, ils nous fournissent une quantité de matière fertilisante que nous ne devons pas négliger.

Dans quelques cas, ils peuvent être employés, même séparément, avec un avantage qui mérite de n'être pas perdu de vue par le cultivateur.

Les plantes marines, les mauvaises herbes qui croissent dans les champs ou dans les jardins, les retailles des haies, le chaume, les fanes des navets et des pommes de terre, sont de cette classe. Il en a déjà été parlé dans l'article des *composts*.

Nous ne ferons mention que d'une seule expérience faite par le Dr. Browne, de Gorleston, dans Suffolk, comme preuve de l'effet des plantes marines comme engrais vert. "En octobre, 1810, dit-il, un violent coup de vent jeta sur cette partie de la côte une quantité extraordinaire de plantes marines. Elles furent recherchées avidement, et depuis le point le plus éloigné de ma ferme jusqu'à la grève, j'en ramassai vingt tonneaux assez fortes pour qu'il fallût quatre chevaux à la voiture, et quoi que j'eusse vu d'autres individus déposer ce qu'ils en avaient ramassé dans leurs basses-cours pour pourrir avec d'autres engrais, j'étendis les miennes telles qu'elles étaient, fraîches et humides, sur un peu plus d'un acre de chaume de fèves; les enfouis immédiatement après, à la charrue, et je semai du blé par-dessus, le 6 octobre. Je répandis ensuite du sel sur le terrain adjacent, trois boisseaux par acre, et l'engraisai au moyen de quinze voies de fumier

de basse-cour par acre, et l'ensemencé de blé le 15 de novembre. Le résultat a été que la partie où il fut mis des herbes marines a donné un produit triple de celui de toute autre pièce d'égale grandeur."

Les *Mauvaises Herbes des Champs*, qui n'ont pas développé leur semence, sont susceptibles d'être employées comme engrais vert avec effet, lorsqu'il est plus commode de les employer en vert, que de les faire fermenter dans le tas de compost, comme le font présentement, pour l'ordinaire, les cultivateurs entendus.

Feu M. Knight donne le résultat de quelques expériences remarquables, faites avec des fanes de patates, de la fougère et de l'ortie, comme engrais verts. "Au commencement de Juin, dit-il, une petite pièce de terre fut ensemencée de patates d'une variété précoce, et dans quelques-uns des rangs, il fut mis, au lieu d'autres engrais, de la fougère verte et d'autres herbes sauvages, et subséquemment, à mesure que les patates furent arrachées pour l'usage de la ferme, leurs fanes furent enfouies dans les rangs, de la même manière, et des patates de l'année précédente furent placées par-dessus, et couvertes à la manière ordinaire. Les jours étant longs alors, la terre chaude, et les tiges et feuilles vertes fournissant, en se décomposant, une abondante humidité, les plantes atteignirent toute leur croissance en aussi peu de temps que de coutume, et rapportèrent abondamment. Il est probable que le jardinier pourrait employer les fanes de ses patates et d'autres substances végétales vertes, de la même manière, avec avantage."

Il rapporte ainsi une autre de ses expériences faite avec de la fougère. "Je reçus d'un fermier voisin un champ naturellement stérile, et tellement épuisé par une mauvaise administration, que les deux précédentes récoltes n'avaient pas rendu une quantité de grain égale à celle qui avait été semée. Une plantation adjacente me fournit une grande quantité de fougère, dont je me proposai de faire usage pour une récolte de navets. La fougère fut coupée entre le 10 et le 20 de juin, et je crus nécessaire de la tenir en tas pendant quelques jours, afin qu'elle fermentât assez pour que tout principe de vitalité y fût détruit, et elle fut ensuite mise en rangs dans le sol, et la graine de navet fut déposée par-dessus avec le semoir. Quelques rangs voisins furent engraisés avec du terreau noir obtenu du site d'une vieille pile de bois, mêlé avec de petites

branches dans un état plus ou moins avancé de décomposition. La quantité mise dans chaque rang me parut être de plus de quatre fois celle que le terreau végétal aurait produite, s'il avait été également décomposé. La récolte réussit dans les deux cas, mais les plantes venues sur la fougère crurent plus rapidement que les autres, et même que celles qui avaient été engraisées avec le produit de mes étables et de ma basse-cour, et elles se distinguaient, l'automne, de toutes les plantes venues dans toute autre partie du champ, par la teinte plus verte de leur feuillage."

Le chaume de patates est précieux, comme engrais vert, ou comme partie du fumier de la ferme. La tige et les feuilles ou fanes de la pomme de terre contiennent une grande proportion des plus précieux éléments organiques, et inorganiques des plantes. Selon M. Fromberg. 100 lbs. de fanes, dans leur état naturel, contiennent de 0.82 à 0.92 lbs. d'azote, et 100 lbs. de feuilles sèches contiennent de 5.12 à 5.76 lbs. d'azote. Par chaque tonneau de fanes de patates, on ajoute donc à la terre environ 50 lbs. de sels inorganiques, et une quantité de matière organique contenant environ 20 lbs. d'azote, ou 23 lbs. d'ammoniac. Le meilleur guano d'Ichaboc n'a pas donné plus de 9 ou 10 pour cent d'ammoniac, et conséquemment un tonneau de fanes de patates peut équivaloir comme engrais, à 2½ quintaux du meilleur guano.

Les fanes et les queues ou racines des navets peuvent être employées utilement comme engrais vert, lorsque la récolte est serrée pour l'hiver. Parlant sur ce sujet, M. Shier dit : "Je trouve que la raison, ou proportion du poids des fanes et racines à celle des bulbes est de 1 à 33; mais comme 25 tonneaux par acre impérial font une bonne récolte, cela donnerait 7 ton. 11 qtx. 2 grs. de fanes et racines; ce qui produirait un aussi grand effet sur les récoltes futures qu'une dose de 10 tonneaux d'engrais de basse-cour bien préparé. Il n'a pas encore été publié, que je sache, une analyse correcte des fanes de navets; mais on sait qu'elles contiennent une proportion considérable de matière saline et terreuse, pour ne pas parler de la partie purement organique, susceptible de nourrir les récoltes suivantes de la rotation. S'il est vrai, comme le pense Sprengel, que les fanes vertes du navet contiennent 1.8 pour cent de matière inorganique, la quantité spécifiée ci-dessus en contiendrait 303 lbs. Or, si l'on considère l'effet d'une beaucoup plus petite

dose d'engrais salins mélangés, il ne paraîtra pas étrange qu'on ait tant recommandé d'enfourer des fanes vertes de navets, comme moyen d'enrichir le sol, et d'obtenir ensuite de bonnes récoltes."

Il n'est pas nécessaire d'insister sur la nécessité de répandre ces fanes bien également sur la surface du sol, et de les couvrir soigneusement, en les enfouissant vertes, au lieu de les laisser se décomposer en tas, jusqu'à ce que les précieux éléments organiques qu'elles contiennent se soient évaporés. Ce système, qui épargne les frais de transport, est plus économique que celui de les charrier au tas de fumier; tandis que, dans la pratique, les résultats sont encore plus avantageux que l'estimation ci-dessus de leur composition ne le donnerait à croire ou à espérer.

DISCOURS PRONONCÉ DEVANT LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE L'ÉTAT DE NEW-YORK,

PAR B. LEWIS F. ALLEN,

Ci-devant Président de la Société.

Il y a une partie de cet excellent discours que nous pouvons insérer dans ce Journal, sans qu'il nous soit besoin d'en demander excuse à nos lecteurs. Tout l'écrit abonde en vues saines et en renseignemens précieux; mais comme le sujet de l'éducation agricole attire ici beaucoup d'attention, nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos abonnés un court aperçu de ce qui se fait ailleurs, à cet égard.

Parlant des besoins des agriculteurs, M. Allen dit :

"Cependant, il reste encore une grande classe, la classe moyenne et aisée de nos cultivateurs, qui ont besoin pour leurs fils, destinés à suivre leur utile et stable occupation, de cette sorte nécessaire d'éducation à laquelle ils ne peuvent atteindre présentement dans notre pays, et qui ne peut être donnée que dans des écoles d'agriculture. Le jeune agriculteur sent avec peine le manque des avantages que ces écoles lui procureraient, et dont il cherche en vain l'aide ailleurs; et il reste à savoir comment nous parviendrons à cette fin.

"Bien que je sente vivement la nécessité d'atteindre ce but désirable, je ne suis pas en état de vous soumettre un plan défini; mais je suis d'avis qu'il est nécessaire d'agir promptement, vigoureusement et décidé-

ment. En premier lieu, je crois qu'il conviendrait de faire un essai, une expérience si vous voulez, d'une sorte ou d'une autre. Notre Etat n'a pas craint de faire des expériences pour une institution, ou un ouvrage dont l'utilité pratique avait été prouvée. Quelques milliers, des millions même de piastres, n'ont pas empêché nos législateurs de taxer le peuple, ou d'approprier des trésors déjà accumulés, pour des travaux susceptibles d'augmenter le bien-être public. Les fonds de nos écoles littéraires et élémentaires ont été augmentés, jusqu'à ce que l'enseignement primaire ait été donné presque gratis par tout l'Etat, et dans quelques localités, absolument gratis, au moyen d'une taxe générale sur la propriété foncière. Des institutions médicales, ainsi que des collèges, ont été richement dotés, et sont encore aidés par l'Etat, et vous avez de nombreux exemples pour prouver que la disposition à exécuter n'a pas manqué à notre gouvernement, quand le grand corps constituant a demandé l'ouvrage. La convenance de cette mesure est admise par les plus élevés d'entre nous, et j'en réfère avec le plus grand plaisir au dernier message du Gouverneur Fish, qui, à la vue des heureux résultats obtenus par votre Société, a recommandé emphatiquement que "l'Etat dotât une Ecole d'Agriculture et une Ecole pour les Arts Mécaniques;" et si cette recommandation est suivie avec le zèle et l'énergie qu'elle demande, vous pourrez certainement l'effectuer. Je ne puis pas croire qu'une législature sage et éclairée rejette plus longtemps votre demande. On pourra dire qu'on n'a pas dans ce pays d'exemples à suivre pour un établissement de ce genre : mais n'importe ; il y en a ailleurs, qui réussissent autant qu'on peut le désirer, et qui sont bien au-delà de l'état d'épreuve : par exemple, l'Ecole d'Hofwyl, en Suisse, fondée par Fellenbourg, pour ne pas parler d'autres écoles également florissantes, dans d'autres pays de l'Europe. Des commissaires pourraient y être envoyés, à des frais modérés, pour y prendre des modèles ou règles d'enseignement, en autant qu'elles pourraient s'adapter à notre état et à nos besoins : s'il n'en était pas ainsi, on pourrait se former une idée peu avantageuse de l'industrie et de l'esprit d'entreprise des Américains, qui s'arrêteraient ainsi à la vue d'une chose supposée praticable finalement, avant d'avoir fait le plus grand effort pour l'effectuer ; et l'on ne peut pas plus douter du succès final d'institutions de cette sorte, que de la carrière victorieuse de

l'engin à vapeur et de la batterie électrique.

"La fondation d'une Ecole d'Agriculture d'Etat, astreinte à une égale proportion d'écoliers des différents comtés de l'Etat, loin d'être sujette à objection, serait en harmonie avec les plans déjà adoptés pour répandre l'instruction généralement. Les connaissances nécessaires seraient par-là acquises dans les districts les plus éloignés du centre de l'Etat, au moyen de branches ou ramifications destinées à cette fin, par l'Etat, ou indépendamment par souscriptions privées, ou autrement. On ne peut pas s'attendre, et on n'a jamais supposé que la Société d'Agriculture d'Etat puisse entreprendre un tel ouvrage. Elle n'a pas les fonds nécessaires pour l'effectuer, et elle n'y est pas autorisée par son incorporation, et en suivant la route qui lui a été tracée, elle aura amplement de quoi exercer les fonctions qui lui sont propres. Cependant, ses conseils et sa coopération seraient d'un prix inestimable, et aideraient beaucoup au succès et à l'utilité de l'institution agricole.

"A part de l'établissement d'une Ecole indépendante ou distincte d'Agriculture, l'Etat pourrait très convenablement former un département dans l'Ecole Normale, qui devient une branche régulière de l'enseignement public, pour l'enseignement des principes de la science agricole, qui, partant de là, pourraient être enseignées dans les écoles communes ou élémentaires. Des ouvrages populaires sur la géologie, la chimie agricole, la botanique, la physiologie animale et végétale, les principes simples des arts mécaniques, tous indispensables à l'éducation convenable du cultivateur, pourraient être introduits dans ces écoles, où il serait donné des leçons aussi simples et aussi claires que les règles de l'arithmétique, ou des mathématiques ; et ces connaissances seraient une source d'agrément, sinon de profit immédiat, pour chaque écolier. "Durant l'année dernière," je cite le langage du Gouverneur Fish, "il a été dépensé par l'Etat 31,624 dollars, pour augmenter le nombre des livres dans les bibliothèques des écoles de district, auxquelles il a été ajouté un million trois cent mille volumes." Des ouvrages du genre qui a été mentionné, avec de bons livres d'agriculture, devraient faire partie de ceux qui sont ajoutés annuellement à ces bibliothèques ; et si de tels ouvrages n'existaient pas en assez grand nombre, ou étaient trop volumineux, il conviendrait qu'il fût donné ordre ou autorisation, pour qu'ils fussent compilés ou abrégés. Vous procureriez ainsi aux

jeunes gens les plus pauvres ou les plus obscurs, le moyen d'acquérir presque pour rien une instruction passablement élevée."

Communiqué à l'Éditeur.

RAPPORT DU PROFESSEUR SKILLING,
SUR LE GRAND MOISSONNEUR
AMÉRICAIN.

Le Rapport habile qui suit a été écrit par Thomas Skilling Ecr., Professeur d'Agriculture, du Collège de la Reine, à Galway, et nous recommandons à nos abonnés de le lire attentivement, avant de songer à faire usage, ou à tirer parti de la machine en question.

Monsieur :—Je présume que vous-même ainsi que les lecteurs de la *Gazette*, les propriétaires, les messieurs et les fermiers d'Irlande, seront bien aises d'apprendre quelque chose du grand *Moissonneur Américain*, qui a été introduit en Angleterre sous des auspices si favorables ; qui a créé une si forte sensation dans toutes les classes, et qui a excité à un haut degré l'attention des membres influents de la presse périodique. D'après ce qu'ils en disent, cet instrument doit produire une révolution complète, non seulement dans ce pays, mais dans d'autres encore. Le cultivateur anglais pourra, à l'avenir, se passer du moissonneur irlandais, dont les visites périodiques auraient été faites en vain, si l'on avait pu lui trouver un bon substitut ; mais cette machine doit aussi être un substitut à la protection, et une panacée pour la liberté du commerce. Vous n'ignorez pas, je pense, que les Commissaires Royaux de la grande Exposition ont nommé des juges ou experts pour examiner la machine, et rendre compte de ce qu'ils en pourront penser. Du nombre de ces experts sont deux membres influents de la Société Royale d'Agriculture, l'un desquels est M. Pusey, agriculteur et écrivain distingué. Ces messieurs, après avoir éprouvé l'instrument, paraissent l'avoir regardé comme très efficace, et ont adjugé au possesseur la grande médaille. M. Pusey en a parlé depuis très favorablement dans le journal de la Société d'Agriculture, N° 22, page 160. Elle paraît avoir opéré à la parfaite satisfaction des personnes nommées ci-dessus ; mais il y en avait d'autres en Angleterre qui peut être ne leur en cédaient pas en sagacité. Les propriétaires et les fermiers du Nord étaient déterminés à voir et à juger par eux-mêmes. La Société Agricole d'East Cumberland a

tenu sa grande Exposition annuelle d'animaux, etc., à Carlisle, le 18 de ce mois ; elle loua et fit conduire la machine sur un champ des environs, et la fit éprouver, ce jour là et le lendemain, 19 : j'étais présent avec d'autres, et je rapporterai, en peu de mots, ce que j'ai vu.

Le champ allait un peu en pente ; la récolte de froment pouvait être regardée comme moyenne, comparée à celles du voisinage, un peu claire, mais point couchée. Le terrain était défavorable, les planches étant étroites, et les sillons passablement profonds. Le morceau choisi était à peu près carré ; de chaque côté, la récolte avait déjà été coupée et enlevée, ainsi que sur les deux bouts des planches. La machine commença par un côté, et coupa en faisant le tour de la pièce de terre, tirée par deux chevaux vigoureux, qui étaient dans leur fougue et haletants. Au haut du morceau, et au centre de la planche, elle coupa bien *mal* à travers la hauteur et les planches, et au bas, *plus mal* encore : dans le dernier cas, elle enleva les têtes, laissant une grande portion de la paille coupée à différentes hauteurs ; et, comme l'observa un des spectateurs, "c'était comme un homme à demi-rasé avec un mauvais rasoir." Je comptai vingt-deux individus, hommes et femmes, présents à l'expérience ; tous parurent fort empressés à ramasser le grain en *paquets*, non en gerbes, les têtes et les racines étant à peu près égales. C'est là le grand défaut de cette machine, qui livre le grain, après qu'il a été coupé, en en répandant les épis sur le terrain. Les personnes présentes auraient pu couper le grain, au moins aussi promptement, infiniment mieux et sans le quart de la perte soufferte. Après que le moissonneur eut coupé une fois autour du champ, il devait paraître clair, même à un simple passant, qu'il était désorienté, hors de sa sphère, et en défaut. Tous ceux qui étaient présents furent de cette opinion.

Le lendemain, 20, nous fûmes témoins d'une autre épreuve impartiale, sous d'autres circonstances, et dans une autre partie du pays. Le comte de Lonsdale, pour sa propre satisfaction et celle de ses tenanciers et voisins, loua la machine et la fit conduire, à Westmoreland, où elle parut devant une grande réunion de seigneurs, de messieurs, de fermiers, etc., sur la ferme de M. Beansstead, près de Lowther, et fut mise en opération vers onze heures. Ce champ était très convenable, en planches larges et bien formées, et sillonné peu profondément, et était beaucoup plus favorable, sous ce rap-

port, que celui de Carlisle, si ce n'est, qu'il était moins plan, escarpé et couvert d'une bien meilleure récolte ; ce qui n'était pas, comme je pus m'en apercevoir, à l'avantage de la machine. Elle coupe un peu mieux le grain clair que le grain fort. Ici c'était une bonne récolte, droite sur pied, telle que le moissonneur la choisirait pour une première bonne journée. La machine fut tirée par deux chevaux très forts, mais il lui en aurait fallu quatre : ils se trouverent bientôt très fatigués, et durant les quatre heures que la machine fut à l'œuvre, les chevaux furent changés deux fois. Comme les autres jours, la machine coupa bien sur la hauteur, mais très mal à travers les planches, particulièrement au bas, où le grain était fort, et l'on n'essaya pas de la faire passer sur les pentes ; ç'aurait été inutile. Après deux tours de mauvais ouvrage, on cessa de couper en traversant les planches, et l'on se contenta de continuer à opérer en remontant au haut du champ, et faisant descendre la machine à vide. Le travail dura quatre heures, et il fut coupé en tout 9,760 verges carrées, ou un peu plus de deux acres. Comme les jours précédents, il y avait dans le champ un grand nombre de personnes, mettant le grain en boîtes, etc. : dans le fait, il y avait plus de monde qu'il n'en aurait fallu pour couper plus de grain dans le même temps, et le faire infiniment mieux. Le grand défaut de l'instrument consiste dans la manière dont il livre le grain de la plate-forme où il tombe, après avoir été coupé : il est jeté en grand désordre sur le terrain coupé précédemment, et y est éparpillé avec perte d'épis. On essaya de lier quelques-uns des tas en gerbes régulièrement, en redressant les bouts coupés, mais ce fut sans succès. Un homme aurait eu plutôt fait de couper et lier une gerbe, que d'en former une avec les tas, tels que laissés par la machine. Quelques messieurs firent sur le champ une expérience importantes pour constater la perte soufferte par les épis, les glanures, &c., restés sur le terrain, après que le grain avait été lié. Il fut mesuré une verge carrée ; les épis qui avaient été laissés dessus furent recueillis, et le grain et la paille séparés et pesés. On trouva que le grain pesait les $\frac{2}{3}$ d'une once, ce qui aurait fait 2268 lbs. par acre, et la paille $\frac{1}{4}$ once, ou 378 lbs. par acre, quantité dont la valeur aurait suffi pour faire couper, engerber et charrier le grain. Après avoir vu ces trois épreuves, on doit être convaincu que cet instrument n'est pas de nature à opérer bien et avantageusement dans toutes les circonstances :

pour qu'il fût utile, il faudrait que toutes les circonstances lui convinsent, mais tel qu'il est, il faut que le terrain soit *parfaitement plan* ou *de niveau*, sans planches ni raies ; que la récolte soit *claire* et toute *droite sur pied*. En supposant qu'il en fut de même, le grain pourrait être coupé à meilleur marché et beaucoup mieux à la faux ou à la faucille. Il n'y eut qu'une opinion sur ce point, ce jour-là (et je ne sache pas qu'il en ait été autrement depuis) : tous furent d'avis que l'instrument ne valait rien. Je ne voudrais pas dire qu'il ne peut pas être perfectionné ; je crois qu'il peut l'être dans ce pays ; mais il paraît y avoir beaucoup de difficultés à surmonter avant de parvenir à faire une machine qui opère convenablement et à peu de frais, dans différentes localités, sous des circonstances différentes, et sur différentes récoltes. Je suis convaincu qu'il se passera encore du temps avant que cet instrument puisse entrer en concurrence avec la faux ou la meilleure sorte de faucille.

Je puis mentionner, à ce sujet, qu'il a été fait dans ce voisinage, il y a quelques jours, une expérience importante, par des membres de la Société d'Agriculture de Penrith, pour éprouver les avantages relatifs de la faux et de la faucille, pour la coupe des grains. Un faucheur Anglais et un moissonneur Irlandais concoururent pour un prix, et notre compatriote l'emporta facilement. On peut inférer de là qu'il y a encore lieu d'espérer pour l'Irlande.—Voire, etc., THOMAS SKILLING, *Louther Castle*, 22, Sept. 1851.

BARATTE BREVETÉE DE DRUMMOND.

AVANTAGES COMPARATIFS DE CETTE BARATTE.—Outre son action rapide et complète, la légèreté de sa puissance motrice, et la simplicité de sa forme, les avantages de cette baratte, comparée à d'autres, peuvent être décrits succinctement comme ci-dessous, en même temps que le beurre fait dans cette baratte n'est pas sujet à rancir comme dans d'autres maintenant en usage, et cela en conséquence des circonstances suivantes : d'abord, parce qu'il n'y a aucun métal en contact avec la crème, tandis que dans une baratte à boîte ou baril, il y a non-seulement l'influence galvanique du métal interne, mais aussi les effets dommageables du fer travaillant sur le fer, et souvent ce qui est encore pis, du fer sur le cuivre, imprégnant la crème de la même écume nuisible qu'on voit journellement tomber des pièces graissées d'un engin à vapeur en mouvement.

En second lieu, dans les barattes en forme de boîte ou de baril, il n'y a pas moyen de donner un courant d'air frais, la même matière rance et des gaz nuisibles étant poussés, à chaque tour, à travers la crème; tandis qu'ici, l'air vital pur est injecté du dehors au fond de la baratte, sur le pied de 200 coups par minute, se déchargeant par le tout, et chassant entièrement de la baratte la matière fétide qui existe dans la crème levée de dessus le lait depuis 24 heures. En troisième lieu, en se servant des barattes communément en usage, il n'y a pas moyen de les adapter à la quantité de beurre à faire; il faut autant de travail pour obtenir une livre de beurre que pour en obtenir 20 lbs.; il y en a qui ne pourront opérer que lorsqu'elles seront exactement à moitié pleines, et qui deviendront inutiles, s'il n'y a pas 10 lbs. de crème, tandis qu'avec celle-ci on peut faire depuis $\frac{1}{4}$ jusqu'à deux quintaux de beurre; et la même baratte qui en fait 50 lbs. peut être ajustée en un instant et par la première personne venue, de manière à en faire une livre, sans perte de puissance. On peut aussi s'en servir sans inconvénient avec ou sans couvercle, et dans le dernier cas, on peut voir d'un coup le changement qui a lieu durant le procédé. En quatrième lieu, un autre avantage très important de cette baratte, c'est la facilité avec laquelle tout l'appareil peut être déplacé, et le peu de temps qu'il faut pour en tirer le beurre, au moyen de la batte, sans qu'il soit nécessaire d'y employer les mains.

AVANTAGES DE CETTE BARATTE.—Ce qui suit est le résultat de trois épreuves faites dans la même baratte, chez le très honorable Comte de Mansfield et Kenwood, Middlesex, vers la fin de Juin. Première épreuve :—3 pintes de vieille crème ont produit la quantité ordinaire de beurre, en 4 minutes et 20 secondes. Deuxième épreuve :—2 $\frac{3}{4}$ pintes ont donné la quantité ordinaire de beurre en 6 minutes et 45 secondes. Troisième épreuve :—5 pintes ont produit 5 lbs de beurre en 3 minutes. Les expériences ci-dessus ont été faites en présence de plusieurs personnes. La crème était à la température naturelle, et le beurre s'est trouvé d'une excellente qualité.

Ce qui suit est le résultat d'une suite d'expériences faites avec la crème d'Ecosse, à Perth et dans les environs, durant la présente saison.

Essai comparatif fait à Madorty, à la fin de Février. La crème a été transformée en beurre en 51 minutes à la température

de 50° : le beurre d'une qualité supérieure et d'une très belle couleur. Une autre portion de la même quantité de crème, battue en même temps dans la baratte commune, n'a donné du beurre qu'au bout d'une heure et 50 minutes; la qualité bien inférieure, et la couleur blanc-pâle. Expériences faites à Perth, vers la mi-Juin. Première expérience : 2 gallons de crème ont produit 7 $\frac{1}{2}$ lbs. de beurre exactement en 4 minutes. Deuxième expérience : 2 gallons de crème ont donné 7 $\frac{1}{2}$ lbs. de beurre en 6 minutes et 40 secondes. Troisième expérience : 2 gallons de crème ont donné 7 lbs. et 3 onces de beurre en 5 minutes. Quatrième expérience : 2 gallons de crème ont produit 7 $\frac{1}{2}$ lbs. de beurre en 5 minutes et 30 secondes.

Les expériences ci-dessus ont été faites avec la même crème, mais les portions étaient à des températures différentes, variant de 64 à 69 degrés, et la qualité du beurre était, au dire des personnes bien en état d'en juger, de beaucoup supérieure à celle de tout le beurre éprouvé le même jour, sur le marché, pour comparaison. Comme de raison, les laiteries du royaume ne produiront pas toutes la même quantité de beurre avec la même quantité de crème, la chose étant, dans chaque cas, réglée par les circonstances.

Cette baratte, qui est maintenant dans ce voisinage, attire beaucoup l'attention des habitants; et le premier prix, consistant en une médaille d'or, a été adjugé aux expositeurs. Nous apprenons que M. M. F. et J. Dickson, de Chester, ont été nommés agens pour la vente de cet instrument, dans Cheshire et le nord du pays de Galles.

Effets de l'ammoniac.—Les cultivateurs tirent un grand parti de l'ammoniac : on sait que lorsque les bestiaux mangent de l'herbe verte trop humide, dans certaines circonstances, ils éprouvent un gonflement extraordinaire : eh bien, un peu d'ammoniac mêlé à leur boisson les descense comme par enchantement. Il en est de même des gens ivres; huit à dix gouttes d'ammoniac dans un verre d'eau sucrée les dégrissent en un instant.

Remède qui apaisera en quelques minutes la douleur causée par une brûlure.—Broyez une demi-livre de camphre dans une chopine de bon rhum. Tenez le mélange bien bouché, et recouvrez le bouchon avec un morceau de vessie. Appliquez-en avec un morceau de toile sur la partie

Journal d'Agriculture

ET
TRANSACTIONS
DE LA

Société d'Agriculture du Bas-Canada.

MONTREAL, DECEMBRE, 1851.

COMPTES D'AGRICULTURE.

Il serait bien à désirer que les agriculteurs se fissent un devoir de tenir des comptes exacts et réguliers de leurs recettes et de leurs dépenses, et particulièrement de constater les frais et les retours des différentes récoltes, et de l'entretien de chaque espèce et race d'animaux. Cela se pourrait faire d'une manière très simple, pourvu qu'il en fût obtenu un résultat utile. Il y aurait de l'intérêt même à connaître simplement la balance générale, ou la différence entre la recette et la dépense. Cela suffirait pour des cultivateurs pratiques; travaillant pour eux-mêmes, mais pour des messieurs qui ont à payer le travail, il serait à propos que les comptes fussent tenus en forme et avec plus d'exactitude; qu'on y vit chaque *item* de dépense, le coût et le produit de chaque récolte, des chevaux, des bêtes à cornes, des moutons, des pores et de la laiterie. On verrait par là la différence entre les profits que rapportent les diverses branches de l'économie rurale. Il serait très à propos de constater exactement ce que coûte l'entretien des chevaux de trait (et des bœufs, si l'on en entretient,) pendant l'année, en évaluant à un prix raisonnable, ou à celui du marché, ce qu'ils ont pu consommer, et déduisant ce qu'il en aurait coûté pour le transport. La valeur du fumier doit aussi être déduite, au prix qu'il coûterait, si on était obligé de l'acheter, et de le charrier. Il faudrait allouer une somme raisonnable sur le capital employé pour les chevaux et les bœufs, y compris les accidens auxquels ces sortes d'animaux sont sujets. Il serait intéressant de connaître la valeur du travail fait

par ces animaux; mais comme la valeur de ce travail dépend beaucoup de la valeur du produit qui en revient, nous ne voyons pas comment elle pourrait être estimée avec exactitude.

Il serait très à propos de tenir un compte des jours où l'on aurait employé des chevaux et des bœufs, et de l'ouvrage qu'on leur aurait fait faire, dans un journal où seraient portés régulièrement tous les travaux faits sur la ferme. C'est le plan que nous avons adopté avant de venir dans ce pays, et que nous avons trouvé intéressant et utile. A l'égard de la laiterie, il serait utile de constater la quantité et la qualité du lait de chaque vache, et son produit en beurre ou fromage. Le fermier serait par là mis en état de voir quelles vaches lui seraient plus profitables, et de n'en avoir que de cette sorte. Il y a une grande diminution de profit dans cette branche des affaires du cultivateur, s'il entretient pour la laiterie des vaches qui ne donnent que peu de lait, ou du lait de qualité inférieure. Il peut y avoir des animaux qu'on pourrait engraisser avec profit pour la boucherie, mais qu'on n'entreprendrait qu'avec désavantage pour la laiterie. Nous sommes convaincu qu'un troupeau de vaches bien choisi pour la laiterie donnera une fois plus de beurre et de fromage qu'un troupeau moins convenable ou moins propre à cette fin, bien qu'il pût n'y avoir pas de différence dans les frais d'entretien. La chose est de très grande importance pour ceux qui ont des laiteries. Dans les comptes tenus pour un établissement agricole ordinaire, si les membres de la famille de l'agriculteur travaillent habituellement, le coût de tous les articles nécessaires de nourriture et d'habillement doit être porté avec toutes les autres dépenses de la maison, y compris la nourriture et les gages des serviteurs, s'il y en a. Toute dépense encourue pour produire doit être portée au débit de la production, et chaque partie de ce produit qui est vendue, portée au crédit de la ferme. En tenant un compte régulier du travail fait par la famille, au même taux qu'il coûterait,

s'il était payé à des engagés, on pourrait connaître avec certitude quel profit on retire de la ferme, en une année. Il n'est pas difficile à un homme d'une éducation ordinaire de tenir les comptes d'une ferme; il n'y faut que de l'attention et une régularité constante. Quelque régulièrement que les comptes soient tenus, il y a quelques articles qui ne pourraient pas être portés au crédit de la ferme, mais qui ont néanmoins leur prix pour une famille qui réside sur une terre à la campagne, et qu'elle n'aurait pas, si elle résidait à la ville, sans les acheter. Ce n'est donc pas la différence actuelle entre le compte des ventes de produits et celui des dépenses, qui ferait connaître exactement les profits annuels du cultivateur. Il y a outre cela des avantages auxquels on ne peut assigner une valeur pécuniaire, pour ainsi parler mais qui compensent jusqu'à un certain degré l'apparence de moins de profit sur la feuille de balance du cultivateur, qu'il n'en résulterait de toute autre affaire ou occupation. L'agriculture n'est pas créditée pour tous les avantages qu'elle est capable de procurer à ceux qui y sont engagés. Nous admettons que c'est une occupation laborieuse ou fatigante, pour ceux qui ont à travailler constamment; mais nous maintenons qu'il est plus agréable et mieux pour la santé, de travailler dans les champs, ou de soigner les divers animaux de la ferme, que d'être employé à tout autre art ou métier que nous connaissons. Des messieurs riches et instruits s'établissent quelquefois à la campagne, et on les entend constamment se plaindre de perdre par l'agriculture; mais nous croyons que ces plaintes sont généralement mal fondées. Ils ne tiennent pas compte de leur belle maison de campagne, de leurs beaux bâtimens de ferme, de leur jardin, de leurs belles promenades sur leur belle pelouse. Ils ont des chevaux, des vaches, des moutons, des pores, de la volaille, à eux en propre. Pourraient-ils avoir tout cela, s'ils résidaient à la ville? Leurs fruits, leurs légumes, leur lait, leur beurre, leur viande fraîche, seraient-ils aussi bons, aussi frais et

aussi sains achetés à la ville que pris sur leurs terres? Non certainement, quelque qu'en fût le prix. Il n'y a pas beaucoup de particuliers en état d'apprécier ces avantages, et quand ils trouvent que le bilan de leurs opérations agricoles ne montre pas un grand profit, ils condamnent l'agriculture, sans prendre en considération le privilège de vivre en gentilhomme à la campagne. Si l'on demandait à un grand propriétaire d'Angleterre quel prix il met à l'avantage de résider à la campagne, il répondrait que cet avantage, ou ce privilège, est inappréciable, et ne peut pas s'évaluer en livres, schelins et deniers. Nous prenons en pitié ceux qui font choix de la vie champêtre, s'ils ne sont pas capables d'apprécier tous les avantages dont elle est accompagnée; ils ne mériteraient pas de jouir de ces avantages ceux qui ne porteraient pas au crédit de l'économie rurale toutes les jouissances qu'on peut se procurer en résidant à la campagne.

AGRICULTEURS PRATIQUES.

Il y a beaucoup de cultivateurs pratiques, travaillant eux-mêmes, qui croient qu'il est presque impossible à un homme de cultiver la terre convenablement et avec profit, s'il n'est pas un agriculteur pratique, et ne travaille pas lui-même. Nous pensons pourtant que ces hommes-là se trompent. Il est certain qu'un monsieur ne peut pas devenir un bon agriculteur pratique sans connaître quelque chose de l'art de l'agriculture, et sans l'avoir vu pratiquer, mais avec cette connaissance, avec un bon labourer et des travailleurs entendus en agriculture, un monsieur attentif, et ayant la volonté de bien cultiver, se fera promptement une idée correcte de la profession, et l'exercera mieux et avec plus d'avantage, que des hommes qui s'y sont adonnés dès leur jeunesse, à la manière ordinaire. Nous avouons que les messieurs qui se font agriculteurs doivent prendre un grand intérêt à la profession, et y porter une grande attention, seul moyen d'assurer le succès. Mais quand ils s'intéressent et

prennent plaisir à la vie des champs, il n'y a guère à douter qu'ils ne réussissent en faisant que l'argent employé rapporte du profit, non pas grandement, sans doute, mais autant que s'il était placé dans une banque, pour un chemin de fer, ou de toute manière sûre, en Canada. Les hommes éclairés sont plus généralement portés à faire des expériences et à adopter des améliorations, que ceux qui ont peu d'instruction, et quand ces expériences et ces améliorations sont mises entre les mains d'hommes de travail expérimentés, et surveillées par le maître, il y a autant de probabilité qu'elles seront suivies de succès, que si elles devaient être faites par la généralité des agriculteurs pratiques, travaillant de leurs mains; nous oserons même dire qu'il y aura une plus grande chance de succès dans le premier cas, parce que probablement les fonds ne manqueront pas. Le plus grand danger, pourtant, pour les messieurs qui se font cultivateurs, ce serait de faire des dépenses extravagantes, ou plus de dépenses qu'il ne serait nécessaire. Quand il arrive qu'on dépense de l'argent sans avoir égard à ce qui en pourra revenir probablement, on détourne les messieurs de se faire agriculteurs, et on donne une idée désavantageuse de l'agriculture à tous ceux qui peuvent subsister sans s'y adonner. On en vient souvent à conclure, sur des données fausses ou insuffisantes, que l'agriculture est une occupation à peu près ruineuse, et nous ne doutons pas que si l'on prenait des informations correctes sur tous les cas de non-succès, on trouverait que dans la plupart de ces cas, le manque de succès a dû être attribué à d'autres causes qu'au fait supposé que l'agriculture est une occupation qui n'apporte pas de profit. Il est arrivé souvent qu'on n'a pas réussi en agriculture, parce qu'on donnait son attention à d'autres choses, et qu'on s'occupait à d'autres affaires. La même chose est arrivée, lorsque des messieurs devenus agriculteurs ont employé, faute de mieux connaître, comme intendants, hommes d'affaires, ou laboureurs, des hommes

inhabiles ou inexpérimentés. Des officiers, qui avaient passé toutes leurs premières années dans l'armée ou la marine, sont devenus, quelquefois, d'excellents agriculteurs, et nous avons le plaisir d'en connaître quelques-uns qui sont aussi attentifs à leurs établissemens qu'un cultivateur pratique quelconque de ce pays, et qui s'occupent plus particulièrement de tout ouvrage à faire, et le veulent plus parfait. Le système adopté par quelques-uns de ces messieurs, quant à ce qui regarde les expériences et la tenue régulière des comptes, est de nature à avancer généralement l'agriculture, et combien de nos cultivateurs pratiques voudraient se donner la peine de faire quelque chose de semblable? Dans les Iles Britanniques, la plupart des perfectionnemens récents en agriculture ont été suggérés et introduits par des hommes qui n'étaient pas des cultivateurs pratiques. Von Thaer, qui a si longtems et si heureusement administré une ferme-modèle en Prusse, avait été médecin dans ses premières années. Chaptal, noble et savant Français, a été un autre agriculteur heureux, et le feu comte de Leicester, ainsi que plusieurs autres seigneurs et messieurs anglais, ont fait plus pour l'amélioration et le progrès de l'agriculture, que pas un agriculteur pratique du pays. Comme nous l'avons observé plus haut, les messieurs devenus cultivateurs devraient avoir soin de n'employer que des intendans et des laboureurs entendus et actifs, non des intendans ou surveillans oisifs, mais des hommes qui travaillent et qui apprennent aux autres à travailler. S'ils en agissent ainsi, il y aura peu à craindre qu'ils ne réussissent pas, pourvu qu'ils dépensent prudemment, mais suffisamment pour travailler et cultiver la terre convenablement. Nous appellons l'attention sur ce sujet, afin que les messieurs qui seraient disposés à vivre à la campagne et à s'adonner à l'agriculture, ne soient pas détournés de le faire par la crainte d'y perdre beaucoup. Nous ne nions pas que des messieurs devenus agriculteurs dans ce pays n'aient éprouvé de

grandes pertes ; mais nous sommes presque certain que si nous étions au fait de toutes les circonstances de chaque cas d'insuccès, nous pourrions faire voir et connaître la cause de ces pertes, sans en attribuer une partie quelconque à ce que l'agriculture serait une profession désavantageuse. L'agriculture doit être l'occupation principale des habitans de cette terre, et il est absurde de supposer qu'elle ne peut que rendre perdants ceux qui s'y adonnent. Elle peut ne pas procurer toujours d'aussi grands profits que d'autres affaires ou professions, mais la raison en est que ceux qui s'adonnent à d'autres affaires, professions, ou négoce, s'entendent mieux entre eux pour hausser le prix de ce qu'ils ont à faire ou à vendre, que ne le peuvent faire les cultivateurs du sol, en conséquence, premièrement, de la nature périssable des effets qu'ils produisent ; en second lieu, de ce qu'il y a chez eux moins d'instruction que dans d'autres classes, et troisièmement, de ce que leurs demeures sont éparses sur une grande étendue de pays, ce qui empêchera toujours qu'ils ne s'entendent entre eux pour hausser leurs prix et augmenter leurs profits, comme le peuvent faire d'autres classes d'hommes qui vivent ensemble dans des villes ou des villages. Les agriculteurs doivent donc, de nécessité, se soumettre à quelques désavantages inséparables de leur état, et regarder ces désavantages comme amplement compensés par la salubrité de la campagne et les plaisirs de la vie champêtre, toujours environnée par toutes les beautés de la nature.

STATISTIQUE AGRICOLE.

Nous insérons dans le présent numéro la Circulaire imprimée du Bureau d'Enregistrement, qui a été adressée, à ce que nous apprenons, à toutes les Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada, aux Conseils Municipaux, aux membres du Clergé, et aux personnes influentes du pays. C'est une grande satisfaction que de voir que la Statistique Agricole a enfin attiré l'attention du

Gouvernement, et il n'y a pas à douter que cette circulaire ne donne lieu à des réponses qui fourniront de nombreux et importants renseignements sur l'état présent de l'agriculture du Bas-Canada. Depuis longtems, nous nous efforçons de faire concevoir la nécessité d'obtenir la statistique de notre agriculture, comme étant le meilleur moyen de connaître réellement et exactement l'état où elle se trouve. Nous serions par là mis en état de savoir quels remèdes ou quels perfectionnemens il conviendrait d'y introduire. La statistique de l'agriculture serait au moins aussi intéressante pour la grande majorité des habitans du Bas-Canada, que le serait la statistique de l'industrie et du commerce. Nous voyons avec beaucoup de plaisir que les intérêts de l'agriculture commencent à obtenir l'attention à laquelle elle a droit, quoique nous sachions qu'il y a beaucoup de gens aspirant au titre d'hommes publics, pour qui les intérêts de l'agriculture sont choses parfaitement indifférentes, ou qui ne s'y intéressent qu'en paroles, quand ils croient travailler par là à leurs intérêts particuliers. Heureusement, pourtant, pour le pays, la grande majorité de nos hommes publics sont maintenant convaincus de l'importance de l'agriculture, et de la sagesse qu'il y a à la favoriser et à l'encourager par tous les moyens possibles. Quel avantage ne reviendra pas aux habitans du Canada, possédant un sol naturellement très fertile et un excellent climat, si ce sol est amélioré et rendu aussi productif que possible ? A quoi nous pourraient servir nos magnifiques lacs et rivières, ainsi que les canaux et chemins de fer déjà faits, ou à faire, si ce n'étaient au transport prompt et facile de nos produits et des effets que nous recevons en échange ? Quant à nous, nous n'en ferions pas beaucoup de cas, s'ils n'étaient pas utiles à ces fins. Ce n'est que par un état progressif et florissant de notre agriculture que la prospérité générale du Canada peut être assurée d'une manière permanente. Il n'y aurait pas de preuve possible pour quiconque douterait de la vérité de cet avancé.

LIN.

Nous recommanderions aux cultivateurs de semer du lin, ne serait-ce que pour la graine, car nous sommes certain qu'on en retirerait plus de profit, cette année, que du froment, quand même on n'emploierait la paille que comme engrais. Si on ne sème le lin que pour la graine, il n'est besoin que de la moitié de la semence qu'il faudrait si on le semait pour la fibre aussi. On obtient en Angleterre plus de 20 boisseaux de graine d'un acre de terre, et nous croyons ce pays aussi propre à la crue du lin que l'est l'Angleterre. Le lin est toujours recherché ici pour la graine, et se vend un bon prix. Nous ne désespérons pas d'avoir bientôt ici plusieurs moulins à lin, où sera vendue toute la graine qu'on pourra produire. On ne pourra certainement pas produire une grande quantité de lin pour la fibre, avec quelque succès, avant qu'il y ait des moulins à lin, et des manufacturiers pour l'acheter. La culture du lin n'est pas plus dispendieuse que celle de certaines récoltes, et elle l'est moins que celle de quelques autres. Le lin tient le sol net, si on le cultive convenablement, et nous ne croyons pas qu'il épuise beaucoup la terre.

MOUTONS DE LEICESTER.

Cette race de moutons est à la veille d'être introduite rapidement tant dans ce pays que dans les États-Unis, et nous croyons que les moutons de cette race ont été fort en demande en Canada, cette année, pour les États voisins de l'Union Américaine. C'est une autre branche de commerce qui s'étendra probablement de jour en jour. Nous avons déjà en Canada plusieurs beaux troupeaux de la race de Leicester, bien que le nombre des moutons, dans chaque troupeau, puisse n'être pas considérable, mais il va être augmenté annuellement par importation. Nous pouvons vendre aux Américains des moutons de cette race, d'une excellente qualité, à un prix beaucoup moindre que celui qu'on donnerait pour les mêmes mou-

tons, en les faisant venir de la Grande-Bretagne. Nous avons aussi en Canada quelques moutons excellents de la race de South-Down, que nous croyons très bien adaptée à ce pays, comme variété. Nous faisons sans contredit des progrès dans nos améliorations agricoles. Lorsque nous sommes arrivé dans ce pays, on n'y voyait pas un seul mouton de pure race de Leicester ou de South-Down; maintenant on en trouve partout, et le croisement avec les moutons de Leicester a beaucoup amélioré la race native du pays généralement. Les cultivateurs canadiens cherchent maintenant, autant que le peuvent faire des Européens, à avoir des moutons de bonnes races.

Nous sommes fâché d'apprendre de partout que les labours d'automne sont loin d'avoir été achevés, cette année, même chez les cultivateurs qui avaient tous les moyens de le faire. Quelques-uns allèguent que la terre ne s'est pas trouvée en bon état pour la charrue avant la fin d'octobre, et que l'hiver a commencé de trop bonne heure en novembre, pour permettre de labourer beaucoup. Vu le peu de temps que dure la saison des travaux du printemps, il importe beaucoup que le labourage soit achevé l'automne, et il n'y a pas à douter que les terres fortes, et presque toute espèce de terre, ne soient améliorées par leur exposition à la gelée et à la neige, l'hiver, lorsqu'elles ont été labourées l'automne, particulièrement si le sol doit être ensemencé de grains, au printemps, sans autre culture que le hersage après la semaille. Plusieurs causes peuvent avoir retardé le labour, cette automne, et nous croyons qu'entre les principales, il faut compter le manque d'égout suffisant, inconvénient que le propriétaire du sol, ou le fermier aurait pu éviter.

David Laurent, Ecr., de Varennes, a laissé aux Salles de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, un échantillon de blé dans la paille, produit, cette année, par J.

N. A. Archambault, Ecr., N. P., de Varennes. Il l'appelle Blé Laurent, No. 2 : on n'y voit pas la moindre tache de rouille. Il a été semé le 22 juin, 1851, et est venu à maturité trois mois après la semaille. C'est un très bel échantillon, et ce blé paraît être très convenable au Canada. Il n'est pas sujet à être couché ; il est aisé à battre et à moudre, et donne d'excellente farine. Ce sont toutes là de bonnes qualités, et la meilleure de celles qu'il possède, c'est qu'il ne rouille pas, quoique semé aussi tard que le 22 de juin ; mais nous conseillerions que la semaille ne fût pas retardée jusqu'après le 1er de ce mois, attendu qu'il y aurait du risque à attendre si tard pour le semer, si l'été devenait sec. Tout ce qu'il y a de nécessaire, c'est qu'il soit semé assez tard pour échapper à la mouche à blé ; et semé à une époque quelconque, après le 21 mai, il sera généralement à l'abri de cette peste.

A une assemblée du Club des Fermiers du Township d'Hamilton, le 6 septembre, 1851, le Blé Laurent, appelé dans le Haut-Canada, "Blé de Printemps de Fife," est décrit dans les termes suivants, par un des messieurs présents :—

"Avant de m'asseoir, permettez-moi, monsieur, de parler d'un fait bien connu des fermiers de Northumberland, c'est-à-dire, du succès complet du "Blé de Printemps de Fife." On pourrait l'appeler à juste titre le grain d'or, car j'ose affirmer que jamais nos cœurs n'ont été réjouis par une récolte plus belle que celle qu'il y a eu partout en Canada ; et dans nos environs, une grande partie de notre succès est due à l'adoption générale de cette variété. Je désire que ce fait soit connu de tout le pays, qu'il soit sanctionné par l'approbation du Club, et à cette fin, je me permettrai de proposer : 'Que le Club des Fermiers du Township d'Hamilton recommande unanimement la culture du Blé de Printemps de Fife, en autant que la quantité du produit, la bonne qualité de la farine, l'exemption de la rouille, la facilité à être battu, en font sans contredit le meilleur qui

ait jamais été introduit dans ce district, pour les argiles fortes et les terrains bas.' ”
Adopté unanimement.

Nous avons copié cet extrait du *Cobourg Star* du 17 septembre, 1851. M. Laurent a une grande quantité de ce blé à vendre, à ce que nous croyons.

MANUFACTURE CANADIENNES.

Nous voyons avec plaisir qu'on fait ici des progrès dans les manufactures, aussi bien que dans les améliorations en agriculture, et nous nous flattons que les manufactures canadiennes seront couronnées d'un plein succès partout où il en sera établi. Nous avons eu occasion de voir, à Montréal, il y a quelque temps, deux manufactures de moulins à battre, celle de Paige et Cie., dans Griffintown, et celle de M. Paradis, au faubourg Saint-Joseph. Dans ces deux établissements, on fabrique des moulins, ou engins à battre, de la meilleure construction. Il y a dans chacun un engin à vapeur, pour faire tout ouvrage nécessaire, quant à la préparation du fer et du bois pour les machines à battre, et chaque partie du mécanisme est faite sur le lieu. Nous n'aurons sûrement pas besoin de faire venir d'ailleurs, à l'avenir, des moulins à battre, puisqu'il s'en fait ici de la meilleure sorte. Les établissements de Paige et de Paradis méritent bien d'être visités, particulièrement par les cultivateurs. Nous regardons M. Paradis comme un homme ingénieux et industriel, qui a appris de lui-même ce qu'il sait ; il fait véritablement honneur à son pays, et nous lui souhaitons tous le succès possible.

Il y a une autre manufacture de machines à battre, à Terrebonne, appartenant à M. Moody, de l'endroit, qui fabrique aussi d'excellents moulins à battre et d'autres instruments aratoires. Il s'élève de toutes parts, d'autres manufactures, dans ce pays, et nous tâcherons de les décrire dans quelque numéro futur. Nous avons deux fabricans de charrues, araires, hermes, etc., de premier ordre, à Montréal, ou dans les environs, M. Fleck et M. Jeffries. Les instru-

mens qu'ils fabriquent et vendent sont de la meilleure sorte.

TRANSPLANTATION DES ARBRES.

Les trous doivent être faits plus grands que l'étendue, ou portée, des racines, et la terre doit être brisée et émiettée autant que possible, et mise en tas d'un côté. Les arbres et les arbrisseaux ne doivent pas être placés plus profondément dans la terre, qu'ils ne l'étaient primitivement. Si la terre est sèche, quand on transplante, il est à propos de l'arroser abondamment parmi les racines. Si l'on donne à la transplantation des arbres le soin nécessaire, ils réussiront généralement, pourvu qu'on ait eu soin aussi de les arracher convenablement, sans trop rompre ou endommager les racines. Nous recommanderions que cet ouvrage ne fût jamais fait sans la présence et la surveillance de la personne la plus intéressée au succès.

DISTRUCTION DE MOUTONS PAR DES CHIENS.

Un monsieur qui réside dans les environs de Montréal, et qui a un excellent troupeau de moutons de Leicester, n'a pas perdu moins de neuf béliers de cette race, détruits en une seule nuit, par un chien ou des chiens, vers la fin de septembre dernier. Ces béliers valaient, nous assure-t-on, plus de £50, perte sérieuse pour un agriculteur. Ce n'est pas sur un fermier seul, mais sur le pays généralement que la perte tombe, quand un troupeau de grande valeur est détruit par de tels moyens, et nous regrettons d'avoir à dire que ce n'est pas une chose rare que de voir des moutons étranglés par des chiens. C'est un fait bien connu que les chiens qui seraient les plus utiles au cultivateur, tels que le chien du berger et le chien barbet, ne font jamais de mal aux moutons, non plus qu'aux bêtes à cornes. L'entretien d'un grand nombre de chiens inutiles est une nuisance commune en Canada, et nous suggérerions respectueusement qu'il serait à propos qu'il fût passé quelque loi, pour remédier à un mal

aussi sérieux. Il est fâcheux pour un cultivateur qui s'est donné de la peine et a fait des dépenses pour se procurer de bons moutons, de les voir tués, peut-être par le chien d'un voisin. Dans un temps où il n'y avait que peu de moutons de la race de Leicester en Canada, un émigré, arrivé à Montréal, nous pria de garder un bélier qu'il avait amené, pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'il se fût placé. Nous le fîmes, et avant qu'une semaine se fût écoulée, le bélier fut étranglé à quelques pas de notre porte, par le chien d'un journalier, qui passait à travers la ferme. Nous espérons qu'il sera adopté quelque mesure pour empêcher les particuliers de garder des chiens inutiles, à moins qu'ils ne les tiennent enfermés dans leurs maisons ou dans leurs cours.

On trouvera dans ce numéro une lettre intéressante de M. William Boa. Ce monsieur a laissé aux Salles de la Société d'Agriculture du Bas-Canada des échantillons des espèces ou variétés de froment dont il parle dans sa lettre, tant battu que dans la paille. A une seule exception près, tous les échantillons de paille sont tachés par la rouille, quelques-uns considérablement.

Nous voyons par les journaux que nous recevons en échange, que la "Société d'Agriculture d'Etat" de New-York, a annoncé que son Exposition Annuelle d'Animaux engraisés aurait lieu à Albany, les 20, 21 et 22 de Janvier prochain, 1852. Il y aura aussi en même temps une exposition de grains, graines et autres produits. Il est offert environ 60 prix, variant de 15 piastres à une piastre. Les expositions de cette Société sont toujours très intéressantes et bien dignes de la présence des amis de l'agriculture.

JEUNES TAUREAUX.

Dans les Iles Britanniques, on est très soigneux, par rapport à l'entretien de ces animaux, la première année. On leur

donne généralement tout le lait de la vache, dans l'été, et l'on continue à leur donner de trois à quatre gallons de lait, par jour, durant l'hiver, avec trois livres de graine de lin réduite en bouillie, mêlées avec le lait. On leur donne aussi des tranches de navets et de mangel-wurtzel. Par ce moyen, ils acquièrent de grandes proportions, la première année. Les éleveurs ont néanmoins particulièrement soin, dans le choix des veaux, de ne garder pour le croît que les plus beaux et les plus parfaits. Il est rare qu'ils élèvent un animal difforme, quelque grand qu'il soit en naissant.

Il faut donner aux veaux de la craie et du sel, de temps en temps. Il devrait toujours y avoir de la craie dans leurs auges, tant en bloc qu'en poudre : elle empêche que le lait ne se coagule dans leurs estomacs. L'éleveur et l'entretien des taureaux et des bœufs demandent le plus grand soin et la plus grande attention, et ne doivent être entrepris que par ceux qui sont bons juges des variétés particulières d'animaux, qui entendent parfaitement les principes de la propagation et de l'élevage, et connaissent par l'expérience et la pratique, la meilleure méthode à suivre. Nous avons vu en Canada beaucoup de gens entreprendre d'élever de beaux animaux sans pouvoir y réussir, parce qu'ils ignoraient ce qui constitue un animal excellent et propre à la propagation.

A la dernière exposition de produits agricoles, de la Société Royale d'Agriculture, de Dublin, une dame, madame Evans, de Portrane, dans le comté de Dublin, a obtenu le prix pour la meilleure collection et la plus grande variété d'articles agricoles produits par elle-même. On dit que c'était une collection des plus belles, comprenant 26 variétés de racines, grains, etc. Un M. Kelly est l'intendant de ferme de madame Evans, et on le dit un très habile agriculteur. Madame Evans a concouru avec des seigneurs et des messieurs du premier rang et très riches, de sorte qu'on ne lui aurait pas adjugé le prix pour la meil-

leure collection de produits agricoles, si elle ne l'avait pas mérité.

Le présent numéro complète le quatrième volume du Journal d'Agriculture et des Transactions ou Procédés de la Société d'Agriculture du Bas-Canada. Nous avons le plaisir de savoir que la publication a obtenu l'approbation d'un grand nombre des abonnés, et nous nous flattons que tous ceux qui reçoivent le Journal en seront satisfaits. Nous ne prétendons pas qu'il n'a pas pu être défectueux ; au contraire, nous sommes persuadé qu'on a pu y trouver plusieurs défauts. Les souscripteurs ont néanmoins trop de bon-sens et de bienveillance pour n'être pas disposés à nous pardonner les défectuosités ou les erreurs qu'ils ont pu appercevoir dans le Journal, n'ignorant pas que, depuis bien du temps, nous nous sommes dévoué à la cause de l'agriculture, et que nous en avons soutenu les intérêts, et travaillé à en avancer le perfectionnement, du mieux qu'il nous a été possible. Si nous sommes souvent tombé en erreur, ce n'a pas été intentionnellement, et peut-être que si le Journal avait été rédigé par d'autres, il n'aurait pas été plus exempt de défauts qu'il ne l'a été entre nos mains. Nous pouvons assurer les souscripteurs, soit qu'ils aient approuvé, soit qu'ils aient désapprouvé notre conduite, comme Rédacteur du Journal d'Agriculture, qu'il ne pourra jamais être sous la direction d'un Rédacteur ayant plus à cœur que nous ne l'avons eu toujours, l'avancement et la prospérité de l'agriculture canadienne. Nous osons nous flatter d'être en état de donner plus de satisfaction aux abonnés, l'année prochaine, que nous ne leur en avons donné, l'année dernière, par la raison que nos moyens seront plus amples qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent.

Un ami nous informe que les membres de la Société d'Horticulture de l'Etat de Massachusetts s'étant assemblés le 4 Octobre à Boston, l'Honorable A. N. Morin

et le Révérend Messire Villeneuve du Séminaire de Montréal, y furent élus membres honoraires, et L. A. H. Latour, Ecr., N. P., membre correspondant de l'Association. Les trois noms canadiens sont les seuls de cette origine qu'elle ait jamais comptés parmi ses membres. Le président actuel de la Société d'Horticulture de Massachusetts est le maire de Roxbury, Samuel Walker, Ecr., qui, dans cette occasion, proposa lui-même l'inscription des Messieurs que nous venons de nommer.

La Société d'Horticulture de Massachusetts compte vingt-trois années d'existence depuis sa charte d'incorporation, dont la date remonte au 12 Juin, 1828.

RAPPORT D'AGRICULTURE POUR NOVEMBRE.

A l'exception de quelques jours, au commencement de Novembre, il n'y a pas eu de labour, ou autres travaux de faits dans les champs, durant ce mois, et cette circonstance doit être un inconvénient sérieux pour un grand nombre de cultivateurs, qui étaient en arrière dans leurs travaux d'automne, lorsque l'hiver a commencé, et l'on peut dire que ç'a été le 11 ou le 12, quoiqu'il ne soit pas tombé de neige avant le 15. Nous avons vu plusieurs fois l'hiver commencer plus à bonne que cette année, mais malgré cela, on dit que les travaux sont extraordinairement arriérés, cette automne, par une cause ou des causes, dont nous ne pouvons nous rendre compte d'une manière satisfaisante. Il serait à propos que les cultivateurs s'attendissent à voir l'hiver commencer vers le 15 de Novembre, et s'ils trouvaient moyen de faire quelque ouvrage dans les champs, après cette époque, ils pourraient le considérer comme un ouvrage fait d'avance. Le plus grand inconvénient de ce que le commencement de l'hiver a eu lieu de si bonne heure, cette année, c'est que l'égoût peut n'avoir pas été achevé sur les terres qu'on se proposait de labourer. L'égoût a été très probablement différé jusqu'au temps où le labour

devait se faire, et là où ce dernier ouvrage n'a pas été fait, le sol demeurera extrêmement humide jusqu'au printemps et il en résultera que la terre se trouvera en mauvais état, et que les travaux du printemps seront retardés. Il est pourtant heureux que la terre ait été couverte de neige, avant qu'il y ait eu de fortes gelées. Le mercure n'est pas descendu au-dessous de 12 ou 14 avant le 1er. de décembre, et il n'a été aussi bas qu'une seule fois. Nous croyons qu'un bon nombre de cultivateurs ont semé du blé d'automne, cette année, et il est heureux que la neige l'ait couvert de si bonne heure. C'est néanmoins le printemps que le blé d'automne est plus sujet à être endommagé, si la neige fond avant que le temps se soit mis au beau, et expose ainsi les plantes du blé à des gelées fortes, après qu'elles ont été découvertes. C'est là le principal inconvénient qu'on trouve à semer ici du blé, l'automne, à cause de la difficulté qu'il y a à le préverser de la gelée et de ce qui s'en suit, mais la même difficulté existe dans tous les endroits du Canada et dans une grande partie des Etats-Unis. L'égoût parfait serait le remède le plus efficace, parce qu'alors l'eau produite par la fonte de la neige s'écoulera, et le sol ne sera pas saturé d'une humidité excessive, et conséquemment ne sera pas autant dérangé, ou dilaté par des gelées, même sévères, qui ont souvent l'effet de tirer les racines du blé du sol et de les détruire. Il y a aussi quelque danger du côté de la rouille, mais dans les circonstances ordinaires, ce danger n'est peut-être pas plus grand que pour le blé semé le printemps, et ce dernier est beaucoup plus sujet à être attaqué par la mouche. Les cultivateurs devraient être préparés à semer une quantité raisonnable d'orge, le printemps prochain, pourvu qu'ils aient de la terre pour cette céréale. Nous croyons qu'elle rémunérerait mieux que le froment, et elle n'est pas aussi sujette à manquer. Les ravages de la mouche ont rendu précaire la récolte du blé, mais heureusement, notre climat et notre sol

sont extrêmement favorables à presque toutes les autres récoltes de grains, de végétaux et de racines, cultivées par des agriculteurs entendus. Batre les grains, soigner les animaux, charrier du bois pour le chauffage et les clôtures, disposer du surplus des produits, se procurer du fumier et le mettre en lieu convenable, ce sont là à peu près les seuls travaux à faire sur une ferme, présentement. Mais ces travaux et les petits ouvrages, ou les réparations à faire à la maison ou aux autres bâtimens de ferme, suffiront pour occuper le fermier l'hiver, et il serait bon que tout ouvrage qui peut se faire l'hiver ne fût pas remis au printemps, car il y a toujours assez de travaux pour cette dernière saison, ordinairement de courte durée.

Les prix des produits, sur nos marchés, ne sont pas assez hauts présentement pour faire de l'agriculture une profession très lucrative, mais nous ne faisons pas cette remarque pour nous plaindre de la chose. Nous ne nous plaindrons jamais du bas prix des produits de l'agriculture, pourvu que les articles dont les cultivateurs ont besoin puissent être achetés par eux à des conditions également favorables. C'est un fait reconnu qu'il y a peu d'agriculteurs dans ce pays qui accumulent de l'argent et qui ne s'en servent pas: tout ce qu'ils reçoivent pour leurs produits, ils le dépensent d'une façon ou d'une autre, et conséquemment tout le rapport de la terre, excepté ce qu'il faut pour la nourriture et l'habillement de ceux qui sont employés à la cultiver, va dans les mains de gens qui ne sont pas agriculteurs. Les cultivateurs achètent aussi une grande proportion de leurs habits et de leurs alimens, et ceux qui les leur vendent gagnent sur eux. De là il arrive que la totalité des productions de la terre, quelle qu'en soit la valeur, est employée et circule pour le bénéfice de la population entière. Il nous paraît donc tout-à-fait injuste de lever des taxes sur les cultivateurs, sous quelque forme que ce soit, lorsqu'ils viennent au marché, pour le privilège

produits. Pour tout service rendu aux agriculteurs, comme celui de mesurer ou de peser ce qu'ils ont à vendre, ou de leurs fournir des abris commodes pour vendre leurs produits, nous concevons qu'il est convenable qu'ils paient quelque chose de raisonnable comme compensation; mais les obliger à payer quelque chose de plus, pour se tenir dans les rues ou sur les places de marché, c'est, selon nous, les taxer, sans qu'il y ait ombre de droit ou d'équité. Les cultivateurs qui portent leurs produits aux cités et aux villes pour les y vendre, (autant pour l'avantage de ceux qui les achètent que pour le leur propre,) sont contraints de contribuer aux revenus de ces cités et de ces villes, sans recevoir un service équivalent au montant qu'ils sont forcé de payer, par des conseillers de ville au choix desquels ils n'ont eu aucune part quelconque. Nous serions des derniers à trouver à redire quo des services rendus directement à des cultivateurs fussent payés; mais nous nions à qui que ce soit le droit de les taxer au montant d'un quart de denier au-delà d'une compensation raisonnable pour service direct à eux rendu, ou commodité, non la commodité de rester en plein air dans les rues ou les places de marché. Pour des abris faits expressément pour eux, pour pesée, mesurage, ou tout autre service direct, qu'on exige d'eux une rémunération juste et raisonnable, mais rien de plus. Nous trouvons beaucoup à redire à toute taxation sans représentation, et c'est, strictement parlant, ce qui aurait lieu, s'il était imposé des taxes sur les gens de la campagne par des autorités de ville, pour l'élection ou le choix desquelles ils n'auraient pas eu de votes à donner. Si l'on a le droit de leur imposer une taxe de deux sous, on a celui de leur imposer une taxe quelconque. Il suffit que les cultivateurs qui dépensent ce qu'ils ont reçu pour leurs produits, paient, comme ils le font, une taxe indirecte, sans être obligés de payer aussi des taxes directes, pour augmenter les revenus des cités et des villes. Les taux exigés pour peser le foin et la paille, et pour

ces articles au marché, sont plus que doubles de ce qu'ils devraient être, n'importe qu'il y ait des charges semblables dans d'autres villes et bourgs, comme à Montréal. Le montant des taxes payées en vertu des statuts provinciaux, pour former le revenu général, ne serait qu'une bagatelle comparé aux contributions exigées des cultivateurs qui viendraient journellement aux marchés. On ne peut trouver à redire qu'il y ait des taxes locales pour des fins locales et utiles, et pour l'avantage de ceux qui les paient; mais nous protestons contre toute taxe imposée sur les gens de la campagne, à moins que ce ne soit par autorité du Parlement Provincial, ou de Conseils Municipaux dont les membres seraient élus par eux. Nous croyons qu'il est autant de notre devoir de défendre ce que nous regardons comme les droits des agriculteurs, que de parler en faveur des améliorations dans l'agriculture.

TABLEAU de la quantité d'œufs empaquetés au Marché Bonsecours de Montréal, et exportés aux Etats-Unis, depuis le 1er mai au 21 novembre dernier, inclusive-ment:—

7,977 quarts contenant 84 douz., par quart, égal à 670,068 douz., à 74d. par douz.,....	£20,939 12 6
15,954 minots d'avoine pour pa- quetage, 1s. 8d. par minot.	1,329 10 0
7,977 quarts vides, à 1s.,.....	398 17 0
	£22,667 19 6
L'année dernière, au 15 novembre, il en avait été exporté pour...	8,530 15 8
Différence en plus cette année,....	£14,137 3 10

Jos. A. BOURDON,
Clerc du Marché Bonsecours.

MESSAGE DU PRESIDENT DES ETATS-UNIS.

Il y a une partie de cet habile document dont la lecture nous a causé un plaisir particulier; c'est celle où le Président recommande au Congrès l'établissement d'un Bureau Agricole. Ce qui suit est la copie de la partie du Message à laquelle nous faisons allusion, et nous la recommandons respectueusement à l'attention de nos Lé-

gislateurs. La Société d'Agriculture du Bas-Canada s'est efforcée de remplir plusieurs des devoirs que le Président assigne à ce Bureau, en publiant ses Journaux d'Agriculture, et en les faisant circuler par tout le pays, de même qu'en choisissant un Orateur compétent, et il n'y a pas à douter qu'il ne soit résulté beaucoup de bien de ces mesures.

“L'agriculture peut être regardée à juste titre comme le grand intérêt du peuple. Les quatre-cinquièmes de notre population active sont employés à la culture du sol, et l'extension rapide de nos établissemens dans de nouveaux territoires, augmente journellement le nombre de nos agriculteurs. La justice et la saine politique exigent donc également que le Gouvernement use de tous les moyens autorisés par la constitution pour avancer les intérêts et augmenter le bien-être de cette classe importante de nos concitoyens. Et cependant, c'est un fait singulier que, tandis que les intérêts manufacturiers et mercantils ont occupé l'attention du Congrès, durant une grande partie de chaque session, et que nos statuts abondent en dispositions pour leur protection et leur encouragement, il a été peu fait directement pour l'avancement de l'agriculture. Il est temps que cette tâche disparaisse de notre législation, et je me flatte que le présent Congrès ne terminera pas ses labours avant d'avoir adopté des mesures efficaces pour suppléer aux omissions de ceux qui l'ont précédé.

“Un Bureau Agricole, chargé de compiler et de disséminer des renseignements corrects, quant aux meilleurs modes de culture, et aux moyens les plus efficaces de conserver ou de rétablir la fertilité du sol, et de se procurer et distribuer des semences et des plantes, et autres productions végétales, avec des instructions, ou directions pour ce qui regarde le sol, le climat, et le traitement les mieux adaptés à leur croissance, ne pourrait manquer, comme l'a dit Washington, dans son dernier Message au Congrès, d'être ‘l'instrument peu coûteux d'un immense avantage national.’”

CARIE DES POMMES DE TERRE.

Nous voyons par les derniers avis d'Angleterre, qu'en mêlant du charbon de tourbe ou de bois avec les patates, en les enca-avant, on les préserve de la carie. Un

fermier mit des patates prises du même champ, de la même variété, à tous égards les mêmes, dans trois fosses séparées. Il mêla du charbon de bois avec les patates mises dans une des fosses, et n'en mêla pas dans les deux autres. En les examinant dernièrement, il trouva une grande partie des patates encavées sans charbon, attaquées de la carie, mais dans la fosse où il avait été mêlé du charbon avec les patates, il n'y en avait pas une de gâtée. Nous pensons qu'il n'y a nullement à douter que le charbon de bois mêlé avec les patates, lorsqu'on les serre, tendra à les préserver de la carie, pourvu qu'elles aient été serrées saines et sèches.

MONSIEUR :—Dans un numéro récent de votre intéressante gazette, vous décrivez l'expédient d'un monsieur respectable, qui a sauvé de la carie une quantité de patates mises dans une grande fosse avec de la poudre de charbon de tourbe, tandis que d'autres patates de la même sorte et recueillies en même temps, mais mises dans d'autres fosses sans charbon, se trouvèrent cariées. Quant à l'efficacité du charbon de bois pour empêcher que la carie ne se mette dans les patates, c'est un fait que je puis certifier avec connaissance de cause, et qui mérite bien, selon moi, de n'être pas perdu de vue. Pendant deux années, j'ai ensemencé une grande lisière de terre de patates hâtives : elles furent semées avec des broussailles réduites en charrée, ou carbonées, et je crois qu'il ne s'y trouva pas deux douzaines de tubercules attaqués de la maladie, tandis que celles qui avaient été plantées sans charbon en furent beaucoup attaquées, particulièrement là où l'on avait mis du fumier. Elles furent semées en petites fosses faites à huit pouces dans des sillons tirés transversalement à la longueur de la lisière, à deux pieds l'un de l'autre, avec une poignée de charbon de bois saupoudrée soigneusement au-dessus de chaque fosse, et couvertes avec la terre meuble des bords élevés des sillons, à l'épaisseur de quatre pouces. C'est un fait reconnu que l'humidité qui provient d'un sol froid et tenace, ou d'une atmosphère froide, pesante et chargée de vapeur, peut engendrer, ou augmenter beaucoup la maladie des pommes de terre ; et comme le charbon a une grande affinité pour l'humidité,

si on le place au-dessus de la fosse, le collet de la tige, qui est ordinairement attaqué par la carie, avant qu'elle descende dans les tubercules, aura à passer par cette substance, et la surabondance d'humidité sera absorbée, et par un temps clair et sec, ce qui en restera de trop sera pompé par les suçoirs des racines fibreuses. Je fis mettre en cave, l'année dernière, une grande quantité de patates, à la manière ordinaire ; il y en avait peu d'attaquées par la carie, lorsqu'elles furent encavées. Lorsque le caveau fut ouvert pour le besoin de la famille, il y a environ un mois, il s'en trouva un quart de pourries, et beaucoup d'autres commençaient à se gâter. Les mauvaises furent toutes ôtées, et les bonnes étendues sur une couche épaisse de cendre de bois, et le long du centre, il fut placé un rang de grands pots à fleurs, remplis de chaux éteinte sèche, et couverts avec des ardoises. Cet expédient eut l'effet de sécher les patates, et d'arrêter la carie. La chaux absorbe puissamment l'humidité. Autour des pots à fleurs, on aurait dit que les patates avaient été séchées sur un chauffoir. Des planchers en madriers, un peu élevés au-dessus de la surface du terrain, de manière à permettre qu'un courant d'air passe par-dessous, et en montant, à travers les tubercules, ont été recommandés, comme préservatifs, ainsi qu'un rang de briques à égoûts, le long du centre de la fosse, ou du caveau. Admettre par les deux extrémités, un courant d'air, qui passerait, en s'élevant à travers les patates, et de là à l'extérieur, par des ventilateurs en paille ; des ventilateurs le long du centre du faite de la fosse ; des fagots de bois carbonés ou de la tourbe carbonée, ou charrée, formant un égout, ou écoulement, pour ainsi dire, le long du centre de la fosse, au milieu ou au-dessous des patates, laissé ouvert aux deux extrémités, avec une série de ventilateurs en paille ; ce serait prendre des précautions qui, selon moi, ne pourraient manquer d'être utiles.

LA DRÈCHE SÈCHÉE AU MOYEN DE LA VAPEUR ET DU GAZ.

M. Hallowell, de cette ville, vient d'obtenir des Lettres-patentes, pour une méthode perfectionnée de faire sécher la drèche, laquelle, à ce que nous croyons, est bien supérieure au mode en usage, et le remplacera, très probablement. L'intervention des réglemens de l'Excise dans les procédés

dés des manufactures forme depuis longtems un sujet de plainte, comme mettant obstacle aux améliorations. On a trouvé que tel était le cas, par rapport à la manufacture du verre; et ce qui recomande principalement le projet de Sir Robert Peel, d'abolir les droits sur le verre, c'est qu'il délivrerait la manufacture des embarras où la mettaient les lois de l'Excise, et laisserait au génie et à l'industrie la liberté d'exercer avantageusement leur puissance d'invention et de découverte. Le résultat a déjà justifié ces attentes, et la disparition des fardeaux pécuniaires actuels ne forme qu'une petite proportion des avantages obtenus dans la manufacture des articles de verre, par la liberté donnée à ses procédés. Dans l'art de faire de la drèche, on s'est plaint souvent que le règlement strict de l'Excise ôtait lieu à toute amélioration; mais le procédé employé pour sécher la drèche est, heureusement, hors de l'atteinte du jaugeur, et c'est à ce département de la manufacture que s'applique le perfectionnement auquel nous appellons l'attention du public. On a séché jusqu'à présent la drèche au moyen de la chaleur produite par le coke et le charbon, ce qui empêchait qu'il y eût plus d'un plancher pour dessécher la drèche, dans le même bâtiment, et bornait ainsi l'étendue de l'opération à la mesure superficielle du site occupé. Par le procédé de M. Hallewell, l'appareil colorifère est de nature à permettre qu'il soit appliqué à chacun des différents planchers qui se trouvent au-dessus l'un de l'autre dans le même bâtiment, et en conséquence à économiser considérablement l'espace. Le plancher de plaques de fer percées est le même que d'après l'ancien mode, mais l'appareil pour chauffer, placé au-dessous, consiste en un tuyau à vapeur retors, et immédiatement au-dessous, est un tuyau à gaz semblable, avec brûleurs à différents intervalles, dans toute sa longueur. L'usage du tuyau à vapeur semble être de fournir une partie de la chaleur nécessaire sans qu'il s'échappe de la vapeur, de manière à ce que les flammes du gaz et la vapeur qui s'en dégage soient à une température proportionnellement modérée, par où la température nécessaire est obtenue, avec aussi peu que possible d'exhalaisons nuisibles. Un index gradué est fixé au robinet du gaz, afin qu'on puisse observer facilement le degré de la chaleur, et l'augmenter ou la diminuer, suivant le besoin. On évite ainsi au danger de trop chauffer par inattention ou maladresse, comme d'après l'ancienne méthode, et conséquemment de

décolorer l'orge, ou de ne la sécher qu'extérieurement, tandis que l'intérieur du grain demeure humide. Et puis, l'absence de la vapeur sulfureuse, qui imprègne plus ou moins la drèche faite au moyen du feu ordinaire, et qui, si elle est excessive, nuit à la saveur et à la fermentation de la liqueur, nous paraît ajouter une nouvelle valeur au procédé de M. Hallewell. Quand on emploie plus d'un plancher dans le même bâtiment, on fait une grande ouverture dans celui d'en-haut, pour donner passage à la vapeur humide qui se dégage de la drèche qu'on fait sécher sur le plancher d'en bas, et à ce ventilateur est ajusté par-dessous un goulot en forme d'entonnoir, pour recueillir la vapeur ascendante, et empêcher que la chaleur des tuyaux à vapeur et à gaz placés sous le plancher supérieur, ne s'échappe sur le ventilateur. Une protection semblable entoure l'ouverture du côté d'en-haut, pour diriger la vapeur qui monte de l'étage inférieur vers le ventilateur du toit, et empêcher qu'elle ne tombe et demeure sur la drèche étendue pour sécher sur le plancher supérieur. Cette description fera suffisamment comprendre aux gens de l'art, à ce que nous croyons, le principe du nouveau plan, et ils seront plus que nous en état d'en juger. Mais, comme il nous paraît posséder de grands avantages, nous avons cru qu'il était à propos, en y attirant ainsi l'attention du public, de faire en sorte qu'il soit adopté généralement, si après examen, on juge que ce serait pour l'avantage des intéressés.

MANUFACTURE DE TOILE.—DÉCOUVERTE IMPORTANTE.

Nous avons appris qu'une des premières maisons faisant le commerce des toiles, dans cette partie du pays, a inventé un procédé inappréciable, au moyen duquel les toiles de lin peuvent être blanchies et recevoir le dernier apprêt dans l'espace de dix à quinze jours. Et qu'on ne s'imagine pas que la grande importance de cette découverte soit le moins du monde d'iminuée par la moindre infériorité dans l'article produit. C'est tout le contraire. On nous assure que l'in que le nouveau procédé tend à détériorer la fabrique, ou à en diminuer la valeur commerciale, il améliore grandement la qualité de l'article, n'étant pas accompagné des mauvais effets produits par l'ancien procédé. Il n'est pas en notre pouvoir d'expliquer la nature de ce procédé; mais nous pouvons parler avec la plus grande certitude de ses effets, et des grands avan-

tages qu'il procurera à la société. En améliorant les fabriques de toiles, il les placera de nouveau bien au-dessus de la concurrence des toiles de coton, ou mêlées de coton, qui les avaient dernièrement suivies de si près : en mettant en circulation une si grande quantité de numéraire dormant, il donnera une plus grande activité au commerce des toiles, fournira de grands moyens de profit, et ouvrira, en conséquence, une carrière plus vaste au travail et à l'occupation, en même temps qu'il mettra aussi le manufacturier en état de vendre sa marchandise à plus bas prix, et de conférer ainsi au pays en général un bienfait étendu et durable. Enfin, au moyen de ce nouveau procédé, il s'effectuera une révolution complète dans l'état du commerce. L'époque est aussi très favorable au développement de cette étonnante découverte, et à son opération pratique sur la plus grande échelle, car nous apprenons avec le plus grand plaisir que les nouvelles des Indes et des Antilles, ainsi que de l'Amérique Méridionale, sont extrêmement favorables pour cette branche particulière de nos manufactures domestiques ; et nous ne doutons pas que nous n'ayons bientôt à envoyer à ces marchés des approvisionnement de toiles qui nous mettront bien en avant de tous les concurrents.—*Belfast Newsletter.*

QUELQUES MOTS SUR LA MANIÈRE DE FAIRE COUVER LES POULES.

Je recommanderais à tout individu qui voudrait se pourvoir d'une excellente race de volaille, aux moindres frais possibles, de se procurer deux ou trois poules vigoureuses sur le point de couvrir, et ensuite d'acheter d'un voisin, ayant la race désirée, quelques douzaines d'œufs récemment pondus, pour en donner de onze à treize à chaque poule, suivant sa grosseur. Si l'on mettait plus de treize œufs sous une poule, et que le temps devint froid, on courrait risque de perdre au moins un tiers de la couvée. Si l'on peut se servir d'un appartement ou d'une cave, en guise de poulailler, on s'en trouvera mieux, pourvu que le plancher soit un peu humide. Mettez dans le coin le plus obscur une bonne poignée de paille brisée, et pour donner une meilleure forme au nid, et empêcher que les œufs ne roulent en-dehors, lorsque la poule se lève, placez un rang de briques ou de pierres convenables, tout alentour. Dans

une telle position, les poulets éclosent sains et vigoureux.

On pourra s'étonner de me voir recommander un endroit humide ; mais il faut se rappeler que si on laisse une poule à elle-même, elle cherchera pour couvrir, un point humide dans un lit de mauvaises herbes, une ouverture dans une haie vive, un trou dans un tas de fagots, ou un autre lieu humide, la nature lui ayant indiqué ces places comme les plus convenables, en apparence, pour cette raison : le germe de l'œuf va et vient flottant dans la partie supérieure de la coque, comme pour chercher et trouver la chaleur bienfaisante de l'estomac de la poule. Il faut donc, en faisant couvrir des poules, entretenir le plus grand degré de chaleur dans cette partie seulement : l'œuf ne recevant qu'une quantité limitée d'humidité, est ainsi arrangé pour empêcher que l'évaporation n'ait lieu sur une grande surface, attendu que l'œuf n'est chaud que dans la partie qui est en contact avec la poule, jusqu'à ce que les vaisseaux sanguins cherchant de la nourriture pour l'embryon, aient entouré la surface intérieure de la coquille, et alors, l'œuf entier devient chaud graduellement, et finalement d'une égale température.—*Collage Gardener.*

VENGEANCE.—On demandait à un particulier pourquoi il avait donné sa fille en mariage à un homme qu'il haïssait et dont il était haï : " C'est répondit-il, parce que je voulais me venger de lui."

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

LES CHAMBRES DE LA SOCIÉTÉ ET LE BUREAU DU SECRÉTAIRE sont maintenant ouverts chez M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la Société, No. 35, rue Notre-Dame, vis-à-vis du Bureau du Conseil de Ville.

Le Secrétaire de la Société, William Evans, Ecr., se tiendra tous les jours, de Dix à Une heure.

Rédacteur du " Journal d'Agriculture, et Transactions de la Société d'Agriculture du Bas-Canada," WILLIAM EVANS, Ecr., Secrétaire de la Société, à qui toutes communications concernant la Rédaction du Journal doivent être adressées, *affranchies.*

BELIERS DE LEICESTER DE VRAIE RACE.

QUELQUES-UNS de la Race ci-dessus à vendre par le Soussigné.

A. DUFF,
Lachine.

AVIS.

MESSIEURS LES AGENTS et LES SOUSCRIPTEURS qui n'ont pas encore payé leurs souscriptions, sont priés de remettre sans délai ce qu'ils doivent au Propriétaire soussigné.

R. W. LAY,
193, Rue Notre-Dame.

Montréal, Novembre, 1851.

VERRERIE CANADIENNE.

PRÈS DU DÉBARCADEUR DE SNEYER,
VAUDREUIL,

Etablie et conduite par MM. Boden & LeBert.

LES PROPRIÉTAIRES de cet établissement sont prêts à Manufacturer des GLACES DE MIROIR et des VITRES POUR FENÊTRES, de toutes dimensions, colorées et incolores, d'après modèles ou ordres, Verres pour Lampes à Huile et à Gaz, blancs, peints ou colorés des plus riches nuances, Vitres peintes ou colorées pour Eglises, semblables à celles des Eglises d'Europe, aussi pour Maisons, Chaumières, Pavillons et Vaisseau à Vapeur: Bouteilles et Fioles pour Apothicaires faites à ordres.

—AUSSEI,—

Bouteilles à Eau de Soude, Bière de Gingembre et autre, avec ou sans le nom du fabriquant.

—ET,—

Casserolles ou Vaisseaux à Lait de grandeurs convenables.

Tous ces articles seront de la meilleure qualité et seront vendus à des prix raisonnables, et les propriétaires sollicitent une partie de la faveur publique et l'examen de leurs articles.

Pour les ordres, ou autres particularités, s'adresser aux Propriétaires, à l'Hôtel du Peuple, Nos. 206 et 207, Rue Notre-Dame, Montréal.

MAISON PLAMONDON, à l'enseigne du Castor 122, rue St. Paul, à Montréal.—Marchandises sèches et Hordes faites à vendre. Hordes faites à l'ordre. Draps et casimires superfins, ainsi que Marchandises d'étapes et de goût. Les pratiques feront bien de se rappeler qu'il n'y a qu'un seul prix, aussi réduit que le public peut l'attendre dans la crise commerciale actuelle. N. B. Les marchands de toutes les campagnes feront bien de visiter son établissement avant que d'acheter ailleurs.

G. LEBLANC, Hôtel, Montréal, Place de la Douane.

JOHAN A. LECLERC, Marchand de Cuir de différentes descriptions. Montréal, No. 174, Rue St. Paul.

DESMARTEAU, MARCHAND et Cie., importateurs de marchandises sèches et d'Épiceries. Montréal, No. 98, Rue St. Paul.

M. MOSES, Magasin des meilleures Peintures, Huiles, Brosses et Pinceaux, Montréal, No. 97 Rue St. Paul.

HALDIMAND, ET FILS,
MARCHANDS
FERRONNIERS,
A l'Enseigne de la Grosse Serrure,
ENCOIGNURE DES RUES ST. PAUL ET ST. VINCENT,
MONTREAL.

F. X. BRAZEAU, un assortiment de marchandises sèches, Hordes faites, casquettes, pelletteries de toutes sortes. Montréal, No. 102, Rue St. Paul.

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.

NOUS, les Soussignés, certifions que nous avons soigneusement examiné une variété d'Instruments d'agriculture manufacturés par M. A. Fleck de la rue St. Pierre, et nous aimons à faire connaître notre opinion sans réserve en disant que ces instruments sont beaucoup supérieurs à tout ce que nous avons vu de ce genre manufacturé dans ce pays et au moins aussi parfaits que ce que nous avons vu importer d'ailleurs.

Et nous recommanderons particulièrement à l'attention des Agriculteurs dans toute la Province son *Bouleveuse du sol* (instrument à cinq branches tiré par des chevaux à la façon des charrués pour remuer la terre aussi profondément que l'on veut et en extirper les racines), instrument qu'il a perfectionné sur celui qui a remporté un premium de £10 à la société des Highlanders Écossais. Cet instrument paraît très propre à améliorer et à faciliter les travaux du cultivateur, et nous ne pouvons douter qu'il ne soit mis en usage partout où l'on désire que l'agriculture soit avancée. Les charrués Écossais sont aussi beaucoup supérieures et bien dignes de l'inspection de tous ceux qui désirent se procurer des articles précieux.

M. J. HAYS, Présid. de la Société d'Agriculture.
P. P. LACHAPPELLE, Sault au Récollet.
WM. EVANS, Sec. de la Soc. d'Agr.
JAMES SOMMERVILLE, Lachine.
EDWARD QUIN, Longue-Pointe.
T. E. CAMPBELL, Major.
HUGH BRODIE, Côte St. Pierre.
P. T. MASSON, Vaudreuil.
JAMES ALLAN, Pointe-aux-Trembles.
GEORGE CROSS, Durham.
P. E. LECLERE, St. Hyacinthe.
MATTHEW DAVIDSON, Québec.
JAMES YOUNIE, Ormstown.

MACHINES A BATTRE,

NOUVELEMENT AMELIOREES, DE PARADIS.

LE Soussigné, connu depuis longtems comme FABRICANT DE MACHINES A BATTRE LES GRAINS, prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il est maintenant prêt à fournir des MACHINES d'une FABRIQUE COMPLETEMENT PERFECTIONNEE, construites, non-seulement avec toutes les dernières AMELIORATIONS AMERICAINES, mais avec quelques autres perfectionnements importants inventés par lui-même, et au moyen desquels elles épargneront beaucoup de travail, exigeront une moindre puissance pour être mises en opération, et ne deviendront pas aussi promptement hors de service; enfin il répondra de ses Machines, et il garantit qu'on les trouvera, quand on les aura éprouvées, *bien supérieures* à toutes celles qui ont été en usage jusqu'à présent dans la Province. S'adresser au bureau de la Société d'Agriculture, ou à

JOSEPH PARADIS,
Rue Saint Joseph, au-dessus de la Brasserie de Dow, du côté du Nord.
Montréal, 7 Juin, 1849.

Extrait du contrat passé entre la société d'agriculture du Bas-Canada et R. W. Lay.

Nouvièmement. Il est aussi convenu et agréé entre les dites parties, que la dite partie nommée en second lieu, (R. W. Lay,) est constituée en vertu des présentes, le procureur des dites parties nommées en premier lieu, tant que durera le présent contrat, et non auldelà dans le but expriés et avec plein pouvoir et autorité de collecter tous les arrérages pour souscriptions dus au dit Journal par les souscripteurs, tamis qu'il était publié ci-avant par les dites parties nommées en premier lieu.

(Signé) ALFRED PINSONNEAULT,
W. EVANS, *Secrétaire.*

LE
JOURNAL D'AGRICULTURE
ET
TRANSACTIONS
DE LA
Société d'Agriculture
DU
BAS-CANADA.
(EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.)

Seront publiées dans la suite par le Soussigné, à qui doivent être adressés toutes COMMUNICATIONS relativement aux Souscriptions, aux AVERTISSEMENTS, ou à toute autre Affaire ayant quelque rapport aux volumes déjà publiés du Journal, ou à ceux qui se publient actuellement.

L'ouvrage aura plus de valeur et d'intérêt que par le passé, par l'introduction qu'on va y faire de planches représentant divers instrumens propres à la culture, les plans nouveaux des batisses d'une ferme, et des descriptions des meilleures espèces de Fruits, des représentations d'Animaux Domestiques, &c., &c.

Commo étant chargé de la publication du JOURNAL, j'ai cru devoir visiter les agents et les souscripteurs de l'ouvrage, dans les différentes paroisses du Canada, pour m'assurer du degré d'intérêt qu'on prenait à son succès, et pour réfléchir, s'il était possible, un zèle nouveau pour tout ce qui peut faire avancer l'agriculture. Je l'ai fait sur une certaine étendue, mais je regrette que des affaires me retenuent ici, je sois obligé de remettre à une autre époque quelques autres visites que j'eusse désiré faire. C'est cette raison qui me porte à adresser cette circulaire au Clergé et aux Agents, espérant qu'ils s'intéresseront à répandre de plus en plus cet ouvrage, et qu'ils se feront un plaisir de distribuer ces circulaires de la manière qui sera la plus avantageuse.

Ayant à cœur de me procurer toutes les facilités pour assurer une circulation étendue au Journal, j'ai réussi à obtenir de l'Hon. Mr. Morris, Maître de Poste Général, d'envoyer le Journal Français et les Circulaires dans toutes les parties de la Province, sans frais de Port pendant six mois, et il y a lieu d'espérer qu'à l'expiration de ce terme, il y aura quelque arrangement définitif, permettant le transport des journaux et autres publications périodiques, sans aucuns frais.

Je n'ai pas toujours envoyé le Journal dans les places où il y avait des souscripteurs auparavant, pour les raisons suivantes: je n'avais pas de moyen de connaître ceux qui désiraient continuer et j'ai cru devoir attendre, persuadé que ceux

qui désiraient continuer, s'adresseraient à moi. J'espère que c'est là une explication suffisante, et que je recevrai bientôt de toutes parts des ordres proportionnés à l'importance du sujet.

Le Journal contient 32 pages chaque mois, et se publie pour une piastre par année, payable d'avance, et tous ceux qui obtiendront de nouveaux souscripteurs, pourront en obtenir six copies pour cinq piastres.

Les Agents et les Souscripteurs sont priés de me remettre immédiatement le montant du à la Société, ainsi qu'une *Liste Correcte des Souscripteurs* dans leurs localités respectives. Je les prie de faire attention en donnant les adresses, de le faire d'une manière bien lisible, afin d'éviter toute méprise.

Le Soussigné est aussi Agent pour tous les *Magazines* Américains, ou ré-imprimés aux Etats Unis, lesquels embrassent les plus hauts départemens de la Littérature, des Sciences, et des Arts, et il délivre dans les principales villes du Canada Est, aux prix de New-York.

Il sera alloué une Commission libérale aux Agents Responsables, qui voudront se charger d'étendre la circulation du JOURNAL D'AGRICULTURE, du Snow-Dror, et d'autres ouvrages.

ROBERT W. LAY,
193, Rue Notre-Dame, Montréal.

MACHINES A ARRACHER LES SOUCHES
OU
L'EXTIRPATEUR ST.-ONGE PATENTÉ.

Le Soussigné ayant inventé un EXTIRPATEUR ou ARRACHE-SOUCHE, dont il s'est assuré le privilège exclusif d'en fabriquer et d'en vendre dans la Province du Canada, croit devoir le recommander particulièrement aux cultivateurs comme instrument d'une grande puissance, le plus expéditif et le plus économique inventé jusqu'à ce jour. Il exécutera punctuellement toutes commandes qu'on voudra bien lui faire tenir.

On peut voir et se procurer aussi cet Extirpateur à Montréal, chez M. George Hagar, rue St. Paul; à Québec, chez M. T. Atkins, *Weighings House*, quai d'Orléans; Village de St. Lin, au Dr. Lassiseraye.

Les personnes qui désiraient acheter des droits de Township, Comté ou District, pourront le faire en s'adressant au soussigné ou au Dr. Lassiseraye.

N. ST. ONGE.

Montréal, Juin, 1850.

MOULIN A PLATRE DE QUEBEC.

Les Soussignés nyant fait construire un MOULIN mit par la vapeur, sur la rue St. Paul, pour la fabrique du PLATRE propre à l'agriculture, aux batisses, *moulanges*, etc., sont maintenant prêts à remplir toutes commandes qu'on voudra bien leur faire.

Ils garantiront leur PLATRE de la meilleure qualité possible, fait avec les plus grands soins sous la direction de M. Augustin Daxtel, bien connu par sa longue expérience dans cette branche.

METHOT, CHINIC, SIMARD & Cie.
Québec, 6 Février 1851.

MONTRÉAL:—Des Presses à vapeur de JOHN
LOVELL, Rue St. Nicolas.

N. BIBAUD, TRADUCTEUR.